



Entrée nord

Port fluvial, parc d'activités du Grand-Rhône, ZAC: la Ville aménage l'espace au nord de l'agglomération



Mosaïques algériennes

Le musée de l'Arles antique prépare la grande exposition du printemps



47 maisons roulottes

Les gitans sédentaires de Barriol bientôt dans des maisons « en dur »



Des hommes face à la crue



actualité

page 4



Crues du Rhône 2002 : bilans et réflexions4
 Zone industrielle nord : vers une entrée de ville6
 Delta Recyclage, une entreprise en progression8



services

page 10



Des logements pour les familles gitanes de Barriol10
 Aménager la place centrale de Trinquetaille11
 Conseils d'école : comment ils marchent12
 Etat-civil14
 Contacts14
 Un restaurant administratif et universitaire.....15

N°68 — janvier 2003

Magazine d'information de la Ville d'Arles

- *Directeur de la publication*
Zani Koukas
- *Rédacteur en chef*
Alain Othnin-Girard
- *Rédaction*
Mélanie Vallat-Cristianini,
Françoise Maurette,
Ingrid Estephan,
Lara Daudet,
Jean-Pierre Autheman,
Christophe Cachera

- *Photos*
Daniel Bounias,
Valérie Farine,
Robert Ricci,
Hervé Hôte,
Samuel Thomas,
Lionel Roux,
DR.
- *Création maquette*
Nicole Bousquet
- *Mise en page et photogravure*
Graphistes associés
- *Impression*
Trulli (Vence)

Dépôt légal à parution
ISSN : 1283 5900

Rédaction
Tél. : 04 90 49 37 90
Fax : 04 90 49 37 21
e-mail : magazine@ville-arles.fr

Direction de la communication
et des relations publiques
Hôtel de ville,
BP 196, 13637 Arles cedex.
Tél. : 04 90 49 36 96
Fax : 04 90 49 85 48
e-mail : communication@ville-arles.fr

loisirs

page 17



Eglises et façades en centre-ville17
 Le CACS de Raphèle18
 Le circuit de la romanité.....19
 Retour de classe découverte.....20
 Page enfants21
 Le bloc-notes22
 Portrait d'athlète : Fernand Galeron.....24



**Des sujets à traiter, des opinions à partager ?
 Votre avis nous intéresse.
 Arles informations municipales — Tél. 04 90 49 37 90
 magazine@ville-arles.fr**

■ CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2002

Parmi les délibérations

- Dénominations des nouvelles voies urbaines, telle la rue Georges-Tinarage, figure de la Résistance à Arles (il a organisé un bataillon de francs-tireurs partisans), qui relie l'avenue Paulin-Talabot à l'avenue Stalingrad.
- Annonce du programme des aménagements autour du Mas-Clairanne et de la halte-garderie du Trébon, dont la création d'un parc urbain paysager.
- La gestion du Musée de l'Arles antique passe au conseil général des Bouches-du-Rhône. Le bâtiment et les collections restent propriété de la ville.
- Attribution de subventions aux associations (4^e tranche).
- Le centre communal d'action sociale (CCAS) coordonne désormais toutes les structures d'accueil de la petite enfance.
- Acquisition d'un chargeur sur chenilles pour les déchetteries (80 000 euros).
- Couverture des courts de tennis au stade Fournier. Coût : 708 800 euros. Partenariat financier entre la commune (20 %), l'Etat (27 %), le conseil régional (26,5 %), le conseil général (26,5 %).
- Réaménagement urbain de la place Saint-Pierre de Trinquetaille. Trois phases de travaux prévues (2002-2003-2004). Voir article p. 11.
- Edition d'un catalogue du fonds photographique du musée Réattu : portrait d'une collection.
- Reconduction de la convention entre la Ville et l'association d'insertion Regards pour l'entretien des monuments d'Arles ouverts à la visite.
- Information sur le projet de construction d'un incinérateur pour la ville de Marseille, dont l'implantation pourrait se faire à Fos-sur-mer.

Alain Carrière, du groupe « Alliance arlésienne », siégeait pour la première fois en remplacement d'Hélène Gineste, conseillère municipale, partie poursuivre des études à Montpellier.

Les vœux du Maire



Hervé Schiavetti
Maire d'Arles
Vice-Président du Conseil Général
des Bouches-du-Rhône

La sincérité

Pour le maire d'Arles, ses adjoints et les élus du Conseil Municipal un travail est premier, réussir à constituer le budget qui permet d'assurer le fonctionnement des services publics. Nous avons pu en 2002, comme en 2001, atteindre les équilibres budgétaires grâce à l'action déterminante du Conseil Général, de l'Etat et du Conseil Régional. J'en suis très heureux pour tous les Arlésiens, le Conseil Municipal d'Arles et les agents du service public communal. Dans ce domaine, en particulier, je souhaite pouvoir dire les choses simplement. Le seul choix raisonnable et intelligent reste et restera d'apporter notre pierre au rétablissement budgétaire que je souhaite un jour durable. Pour y arriver, il nous faut le soutien de tous. L'effort du seul maire, de la seule municipalité sera vain.

La modernité

Nous sommes décidés à entrer dans la modernité et réussir le projet d'Arles. En ce début de III^e millénaire, Arles tourne une nouvelle page, agro-bourg du XIV^e au XVI^e siècle, industrielle au XIX^e et XX^e, elle devient universitaire au XXI^e siècle. La ville s'ouvre aux technologies nouvelles : le Médiapôle, l'IUT, Supinfocom. L'avenir se construit autour de ce pôle universitaire et urbain dans les ateliers SNCF.

Un morceau de ville, 12 hectares, au cœur d'une cité antique, le choix de Lamartine revisité.

Patrimoine et modernité

Tels semblent être les deux termes d'un même sens qui guide la ville s'ouvrant au tourisme notamment depuis le classement des Monuments d'Arles au titre du Patrimoine mondial de l'Unesco, par Monsieur M'Bow, secrétaire général, c'était en 1976.

La plus grande commune de France

Rassembler tous les habitants, toutes les énergies de ce vaste territoire est une responsabilité particulière. Le choix de sauvegarder le cercle Solvay à Salin de Giraud, de réaliser une salle polyvalente au Sambuc, la crèche au Trébon, les places ou les carrefours à Barriol et Trinquetaille, de-

main ailleurs. C'est difficile pour nous mais c'est une volonté. Cette politique n'ignore personne, elle est respectueuse de tous.

Nous saisir des nouvelles préoccupations, la ville doit être réservée à ceux qui y vivent, ceux qui nous visitent, l'action commerciale sera plus forte. Les piétons, les vélos, les familles, les enfants doivent pouvoir s'approprier l'espace urbain. La ville n'est pas le seul lieu des conflits d'usage. Ils existent aussi sur l'espace rural ou littoral. La force d'une démocratie locale plus participative, plus vivante, plus riche doit permettre à chacun de prendre part aux décisions politiques.

C'est cette proximité et cette démocratie qu'il nous faut faire prévaloir.

Arles ville de la Méditerranée

Arles est une ville de la Méditerranée, une ville exceptionnellement belle, sachons-le, soyons à la hauteur de cette ambition politique.

Cette ambition n'appartient ni à un homme, ni à un parti, ni à un courant de pensée, elle doit être partagée et commune à tous, forte et généreuse. Pour cela nous serons reconnus. C'est tout l'espoir que je fonde pour notre commune.

Et pour chacune et chacun, des vœux sincères et respectueux, d'espoir, de santé et de bonheur.

Amicalement
H. Schiavetti

■ Les secouristes

A côté des services techniques et des pompiers, des associations ont spontanément mis à disposition leurs bénévoles. La coordination de l'entraide se faisant par le Centre communal d'action sociale (CCAS).

La Croix-Rouge

« D'abord, il faut rappeler que la Croix-Rouge est un auxiliaire régulier des pouvoirs publics inscrit dans tous les plans d'urgence », précise le docteur Langlade, président de la Croix-Rouge, section d'Arles. « Notre type d'organisation nous permet d'acheminer sur place, dans les plus brefs délais les personnes adéquates pour des missions précises. En septembre, les secouristes arlésiens étaient à Barbentane, au centre d'hébergement des gens d'Aramon, d'autres se sont rendus à Sommières.

A Arles, en novembre, dès que la crue a cessé, 14 bénévoles ont participé au nettoyage dans les habitations aux Ségonnaux. En quelques heures, les secouristes sont venus de Marseille, d'Istres, de Salon et d'Arles bien sûr ». La Croix-Rouge d'Arles fait partie de Arles-Solidarité, l'association qui réunit les organisations caritatives arlésiennes. Solidarité avec les sinistrés qui continue; on peut adresser ses dons à :

Arles-Solidarité,
Maison de la vie associative,
2, bd des Lices, 13200 Arles.

Secours catholique et Emmaüs

Dès le signalement des premiers sinistrés des crues, le Secours catholique indique que ses adhérents sont allés les visiter, les reconforter et répondre aux besoins urgents : linge, vêtements, matériel électroménager (acheté auprès des commerçants d'Arles). Ceci en partenariat avec les compagnons d'Emmaüs.

Compagnons d'Emmaüs qui n'ont pas interrompu leur distribution de repas à l'accueil de nuit, alors qu'eux-mêmes étaient inondés au Mas de la Triquette.

Retour sur les cr

Dans le numéro de novembre 2002 d'Arles informations municipales (n°66) paru avant la dernière crue, nous avons présenté un dossier sur les inondations et comment s'en protéger. Ceci après les pluies diluviennes de septembre dans notre région. La crue du Rhône dans la seconde moitié de novembre nous rappelle une fois de plus la réalité d'un territoire particulièrement exposé aux conséquences des précipitations.

La collectivité, les élus et les services municipaux n'ont pas été pris au dépourvu. Depuis les crues de 1993 et 1994, l'Etat et la collectivité en particulier ont mis en place un dispositif de surveillance, d'alerte et de déclenchement des secours.

Ce plan, document de référence pour tous, prévoit la mobilisation des services publics et des entreprises, au fur et à mesure de la progression de la crue. En novembre, le plan d'alerte a été déclenché dès que le débit du fleuve a dépassé les 4000 m³/s à Tarascon, et la première cellule de crise s'est tenue en mairie le 15 novembre quand le débit a atteint les 6000 m³/s.



Dans le n° 66 du magazine municipal, nous avons donné la liste des services réunis lors de ces cellules de crise présidées par le maire. Elles ont fonctionné comme indiqué : deux fois par jour, entre 30 et 50 personnes aux compétences diverses ont échangé leurs informations, dressé l'état des lieux sur les ouvrages, l'avancement de leurs missions respectives, et pris les dispositions nécessaires pour les heures à venir.

Partie invisible de l'action publique de surveillance du Rhône et du déploiement des secours, cette organisation a permis de faire face à la situation de crue élevée mais sans brèche importante, auquel cas le préfet aurait déclenché le plan Orsec, qui entraîne une autre organisation de l'intervention publique.



Sur notre commune, la connaissance du fleuve et des digues, les qualifications et la disponibilité des agents du service public ont permis une observation et une protection efficaces, appropriées, adaptées aux circonstances. Les digues surveillées n'ont pas cédé en Camargue, le fleuve n'a pas envahi la ville. Et les rumeurs les plus fantaisistes n'ont pas entamé le déroulement des opérations, même si parfois elles l'ont compliqué, puisque la fausse information peut devenir à son tour un problème.

Nos voisins du Gard mettront des années à réparer les dégâts des intempéries de septembre 2002 qui ont aussi eu un coût humain. Ils regardent de notre côté pour tirer les enseignements d'une situation similaire. En particulier, le rôle tenu par le Syndicat mixte d'aménagement des digues du Rhône et de la mer – le Symadrem. Cet établissement public créé en 1999 entre les communes d'Arles, des Saintes-

■ Le Symadrem

Le Symadrem, syndicat mixte, a permis au Conseil général et au Conseil régional d'apporter leur solidarité matérielle aux trois communes du Delta concernées par les digues du Rhône et de la Mer. La structure précédente, le Sidrhemer, ne permettait pas à ces deux collectivités d'ajouter leurs aides. (les trois communes ne contribuent plus au budget fonctionnement du Symadrem qu'à hauteur de 33 %, et 5 % des investissements, l'Etat en prenant 40 % à sa charge, le CG, 30 % et le CR 25 %).

Créé en 1999, le Symadrem est présidé par Michel Vauzelle, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le service, chargé de la gestion des digues, avec une équipe d'une dizaine d'agents est actuellement le meilleur connaisseur de ces ouvrages et de leur comportement en cas de crues.

Estimation du coût des seules interventions des entreprises pendant la crue de novembre : 350 000 euros (2,3 MF)



Maries-de-la-mer, de Port-Saint-Louis-du-Rhône, le Conseil général des Bouches-du-Rhône et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a été au centre du dispositif de surveillance et d'intervention. Les digues, divisées en secteurs, avec un repérage des points sensibles, ont été sous observation en permanence, de jour comme de nuit. Des agents ont fait régulièrement des rapports et permis des interventions de prévention ou de renforcement. Résultat, Arles et la Camargue n'ont pas été inondées.

La dernière cellule de crise s'est réunie vendredi 29 novembre. Les informations convergeaient pour indiquer la fin de la crue. Les élus municipaux, les pompiers et les centaines d'agents mobilisés, ont pu souffler. La mécanique a bien fonctionné. A l'heure du bilan, les élus et les services examinent déjà comment améliorer le dispositif.



Le Symadrem a eu la responsabilité de la direction des travaux de confortement des digues : c'est le cas à Trinquetaille pour la digue entre le pont de Fourques et le cimetière, et sur le quai de la Gabelle. Il en sera de même pour le chantier des quais où des travaux d'urgence doivent être entrepris prochainement.

Leurs rôles dans la cellule de crise

Alain-Pierre Romac, directeur du Symadrem. Pendant la dernière crue, il était au poste de commandement qui a coordonné la surveillance et les interventions sur les digues.

« Le réseau des digues du Rhône a été réparti entre les garde-digues et les équipes de surveillance mises en place dès le début de la crue, de jour comme de nuit. Les points sensibles connus du Symadrem étaient particulièrement surveillés. Du 15 au 29 novembre, 200 points à contrôler ont été signalés par ces équipes*. Ces signalements, après vérification par le Symadrem, se sont traduits par une soixantaine d'interventions effectives, réalisées par les entreprises de travaux publics contactées dans ces situations d'urgence. Sur la durée de la crue, les effectifs de surveillance des digues ont atteint 200 personnes ».

M. Yves Sanzey, de la Direction départementale de l'Équipement (DDE).

« Du 15 novembre, 14 h 30, jusqu'au 29 à 16 h, Jacques Guillot, pour la DDE, a assuré l'organisation du poste de commandement de la cellule de crise avec Alain-Pierre Romac du Symadrem. Nous avons effectué vingt-six tournées de six agents affectés en rotation à la surveillance des digues, en appui technique au Symadrem. Ils rendaient compte de leurs observations à la cellule. Lorsque les interventions étaient décidées, ils ont également suivi les travaux. Pour faire face à ces urgences on a fait venir des équipes de Salon, d'Istres, de Saint-Rémy, de Chateaufort, en plus de celles d'Arles. »

Christian Schmidt, responsable des mairies annexes.

Son rôle était de faire remonter les informations en provenance de Salin-de-Giraud, du Sambuc et de Mas-Thibert : « J'étais aussi en contact bi-journalier avec les adjoints spéciaux de ces villages ». Dans l'autre sens, il rapportait l'information issue de la cellule de crise, pour apaiser l'inquiétude légitime des habitants les plus exposés. Il s'est rendu lui-même sur les digues pour rendre compte aux habitants de la réalité de la situation. « Avec Drossos Scandagliari, nous avons organisé la présence de quatre agents sur le secteur 11 des digues ».

Mais être cadre d'astreinte, c'est aussi pendant la crue prévoir le repas d'une équipe d'intervention, fournir le fuel aux véhicules des pompiers.

■ Les services municipaux



Les services techniques de la Ville font le bilan de leurs interventions durant cette période : 215 agents municipaux mobilisés ont effectué plus de 5000 heures de services, à la surveillance des digues et du Rhône lui-même, au poste de veille installé au Centre technique municipal, au PC au siège du Service de la navigation à Trinquetaille, au barriérage des rues près du fleuve, au collège Van-Gogh pour

l'accueil des sinistrés, à la tournée « Info-Rhône » sur le territoire communal, et à d'autres interventions diverses.

Les 29 et 30 novembre, un agent a également coordonné l'aide apportée par les nombreux secouristes bénévoles de la Croix-Rouge. Le CCAS a organisé l'assistance aux sinistrés avec les associations caritatives de la commune. Des pompes ont été mises à disposition, des maçons ont monté des murs chez les particuliers.

* 16 équipes dépendant des services municipaux des communes d'Arles, des Saintes-Maries-de-la-mer, de Port-Saint-Louis-du-Rhône, mais aussi des agents du Parc naturel régional de Camargue, de la Direction départementale de l'Équipement, de Voies navigables de France et du Service Navigation se sont relayées à la surveillance des digues de Camargue. Le maire et Michel Vauzelle les ont remerciés.



Martial Roche, premier adjoint, entouré d'Emmanuel Lubrano et de Bruno Mazieux du service économique de la ville : « Les activités commerciales ont besoin d'espace ».

De la zone indu

A l'est de l'avenue de la Libération, la ville a enclenché la procédure d'acquisition (préemption) d'une dizaine d'hectares. Martial Roche, premier adjoint, précise que la commune vise en fait un espace d'une vingtaine d'hectares, un ensemble situé entre l'avenue de la Libération et le canal du Vigueirat (voir infographie), au nord du site occupé par l'entreprise Rivoire & Carret, Lustucru (RCL).

Cet achat de terrains était abordé au conseil municipal d'octobre au cours duquel fut détaillée la décision foncière : « les capacités d'extension des sites d'activités de la ville sont aujourd'hui

d'aujourd'hui aussi bloquées dans la zone industrielle nord, dans le parc d'activités du Grand Rhône, que dans la zone industrielle sud et la zone commerciale de Fourchon ».

Implanter des activités

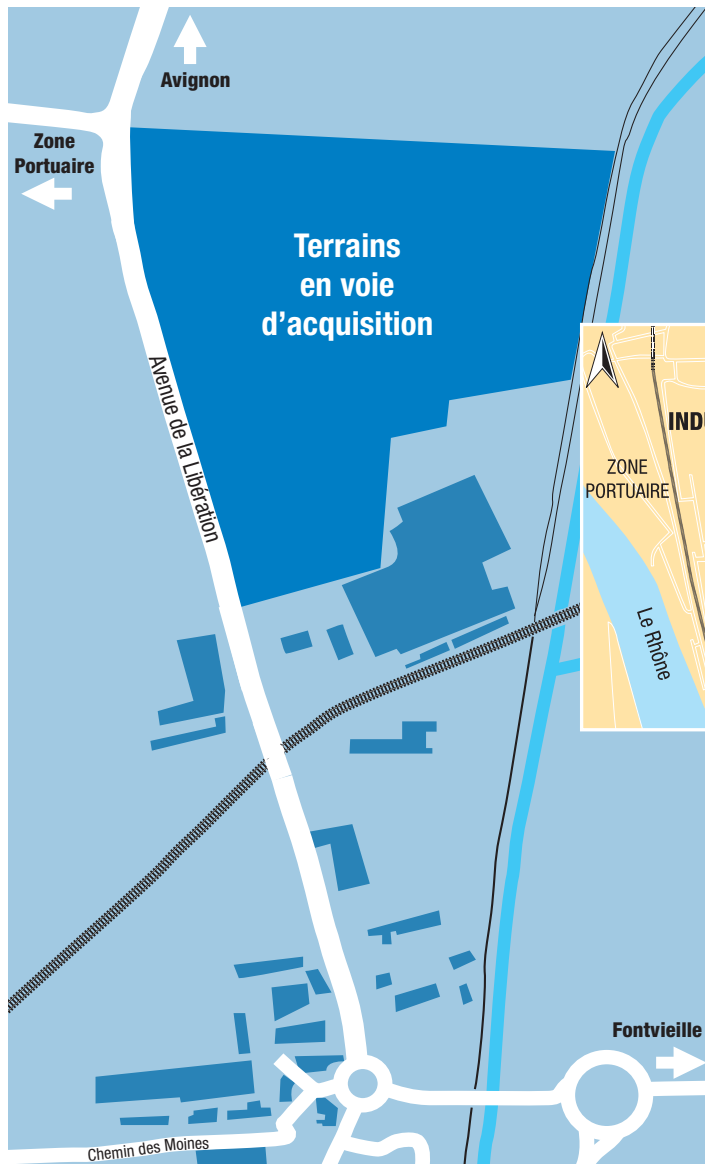
« L'acquisition en cours est une nécessité. Des entreprises arlésiennes cherchent à s'agrandir. D'autres voudraient déménager dans cette partie de la commune. Il faut leur trouver rapidement des terrains. Nous avons aussi des demandes d'entreprises extérieures qui planteront leurs activités si elles trouvent l'espace suffisant. », explique Martial Roche.

Le maire, rapporteur de la délibération, a ainsi présenté « la mise en place d'une politique foncière stratégique sur les cinq prochaines années ».

La ville veut reconstituer sa réserve foncière, afin de pouvoir offrir des terrains bien situés pour accompagner le développement économique. Acheter aujourd'hui c'est aussi se protéger contre les effets d'une progression des coûts qui rendrait une telle acquisition de plus en plus lourde pour les finances de la collectivité.

Mais cette opération porte aussi la perspective du développement urbain à plus long terme de cette partie de ville.

« La ZI Nord, telle qu'elle existe aujourd'hui, n'a pas été l'objet d'un schéma directeur depuis des décennies », explique Philippe Pouliquen, directeur du développement et de l'aménagement du territoire. « Par acquisitions successives, au fil



Un périmètre bien délimité, une qualité architecturale et urbaine à trouver

A l'est, le canal du Vigueirat, au nord le tracé du contournement routier qui achèvera la rocade et rejoindra la route d'Avignon, la RN 570. A l'ouest, la voie ferrée et au-delà la zone portuaire. L'extension de la ZI nord, et l'aménagement en Zac de la partie au-dessus de l'actuelle route de Fontvieille sont des limites « naturelles ».

L'étude actuelle permet de préparer une entrée de ville cohérente, au nord de l'agglomération, avec une distribution de l'espace pour des usages spécifiques ou mixtes. Le projet prévoit d'intégrer ces opérations dans l'environnement de l'entrée de ville.

industrielle à l'entrée de ville

des années, la zone industrielle s'est étendue sans plan d'aménagement d'ensemble ». Avec les moyens techniques et stratégiques d'aujourd'hui – études, analyses des tendances de l'activité économique et de ses besoins – la collectivité peut anticiper la mutation des espaces et leur affectation, et préparer leur redistribution à des fins industrielles, commerciales ou autres. Elle garde aussi sa liberté d'action et d'intervention publique, en particulier sa capacité d'y prévoir ses propres programmes d'urbanisation et d'habitat.

« L'aménagement d'ensemble permettra par exemple de mieux distinguer ce qui est du domaine de la plate-forme logistique (le port fluvial et la zone portuaire), la zone industrielle proprement dite et des activités mixtes dans la nouvelle partie à l'est de l'avenue de la Libération », précise Philippe Pouliquen. La Ville prévoit des surfaces commerciales permettant de mieux répondre aux besoins des entreprises de la zone industrielle nord. Mais il ne s'agit pas de créer un nouveau Fourchon, « ces activités commerciales répondent aux besoins actuels du nord de la ville. » ajoute-t-il.

Martial Roche indique que ces terrains, dans un environnement à protéger, face à l'abbaye de Montmajour, pourront aussi servir à des opérations ponctuelles d'habitat résidentiel.

L'aménagement concerté de cette partie confié à l'Agence Régionale d'Équipement et d'Aménagement (AREA), va



« Nous allons également restructurer le secteur du chemin aux Moines. »

Philippe Pouliquen, directeur du développement et de l'aménagement du territoire.

aussi permettre de désengorger une partie de la zone industrielle, d'entamer la restructuration du secteur du chemin aux Moines. Afin que l'urbanisation dans cette entrée de ville gagne en cohérence entre ses différentes fonctions, économiques, résidentielles, de services (équipements sociaux, scolaires, culturels, sportifs...).

Dans la même logique, l'axe de liaison avec la zone portuaire, l'avenue Joseph-Seguin sera aussi aménagée afin d'y favoriser l'installation d'activités diverses de part et d'autre, précise Martial Roche.

Dessiner l'entrée de ville

L'entrée d'Arles au nord n'est pas des plus claires aujourd'hui. Le début de la ville est-il à hauteur du concessionnaire Renault? Ou plus au sud au carrefour qui distribue plusieurs axes: chemin aux Moines, avenue Stalingrad, route de Fontvieille? « Tout le transit prend l'avenue de la Libération jusqu'à ce carrefour » explique Martial Roche. Par l'achat progressif des parcelles sur les vingt hectares concernés, la Ville prépare l'achèvement de la rocade et la jonction avec la route nationale. Si son tracé n'est pas définitivement établi, il se situera le plus logiquement à hauteur de l'embranchement qui desservira aussi la zone portuaire. Cet équipement, le début de la zone d'activité, de la zone industrielle et de la zone fluviale, marqueront ensemble nettement l'entrée de ville.

Une entrée que l'on pourra « soigner » en tenant compte des contraintes environnementales, explique Philippe Pouliquen. La ville commencera où les surfaces agricoles s'arrêtent, et où seront distribués les accès vers le port, la zone industrielle, la zone d'activité. Le flux de transit, détourné par la rocade, ne venant plus perturber les multiples usages de l'entrée de ville.

■ ZI nord, zone portuaire et Pays d'Arles

Les perspectives de développement économique du pays d'Arles s'organisent aussi à partir de l'articulation de ces deux entités. Une étude « de positionnement économique et stratégique du Pays d'Arles » était présentée le 29 novembre aux chefs d'entreprises et responsables économiques par la Chambre de commerce et d'industrie du Pays d'Arles et Provence Promotion, agence liée au Conseil général des Bouches-du-Rhône.

D'une part, il s'agit de mettre en valeur et d'améliorer les infrastructures existantes (dont le port, le chemin de fer et les axes routier et autoroutier), au service des entreprises implantées en Pays d'Arles (secteur de la chimie, de la métallurgie, de l'agroalimentaire, mais aussi la logistique, le multimédia, l'édition...).

D'autre part, l'étude indique, comment, forts de cet environnement industriel et logistique, les responsables économiques et politiques peuvent attirer des investisseurs — a priori intéressés favorablement par la qualité de vie en Provence — à la recherche d'emplacements équipés de réseaux de communication, pour leurs activités.

Le delta en particulier, en raison de son positionnement géographique particulier, au carrefour des échanges européens et méditerranéens, dispose d'avantages singuliers.

Philippe Pouliquen souligne d'ailleurs que la zone d'activités en projet pourrait éventuellement être classée comme projet d'intérêt communautaire dans la future communauté d'agglomération..



■ L'action économique de la Ville

La commune dispose d'un service de l'action économique qui est au cœur du projet d'aménagement en ZI nord. Il coordonne aussi les actions d'insertion (PLIE).

Organisation du service

- Relation ville-entreprises, accueil des porteurs de projets, pépinière d'entreprises, suivi du village d'entreprises
- Gestion de l'immobilier d'entreprise pour les commerces, les artisans, les entreprises de service
- Manifestations économiques (animations, associations, congrès...)
- Gestion de la base de données entreprises
- Mise à jour du site économique sur Internet: www.arles.org
- Plan local pour l'insertion et l'emploi.

■ Au fil des jours

■ Conseil municipal

La prochaine séance publique de l'assemblée communale est prévue le jeudi 30 janvier à 18 heures

■ La SEA déménagement

Les services techniques et administratifs (70 agents) de la Société des eaux d'Arles, créée en 1987 pour assurer la gestion du réseau d'eau potable (380 km) et l'assainissement des eaux usées (170 km), déménagent dans la zone portuaire, le parc d'activités du Grand Rhône.

Un espace accueil y est ouvert du lundi au vendredi (de 8 h 30 à 16 h 30).

SEA : PA du Grand Rhône, ZI nord.
Tél : 04 90 96 07 37.



■ Impôts locaux

Le magazine économique « Challenges » classe Arles au 7^e rang de 100 villes pour les taux les plus bas de taxes d'habitation (TH) et de taxe foncière (TF).

Delta Recyclage

une implantation bien calculée

Depuis trois ans, l'entreprise de traitement et de conditionnement des déchets est installée en zone industrielle nord, plus précisément dans le Parc d'activité du Grand Rhône.

Aux confins de la zone portuaire, Delta Recyclage est aujourd'hui une entreprise phare au cœur du parc d'activité (PAGC). Originnaire du Languedoc, l'entreprise – maillon de la filière de la collecte sélective des déchets et de leur traitement – s'est implantée à Arles en 1999. Elle est un des partenaires de la commune dans la mise en place de la collecte des emballages arlésiens (les sacs jaunes). Mais Delta Recyclage a un marché bien plus large que celui de la commune et doit maintenant s'étendre.

« Notre projet d'extension permettra à la structure existante de s'agrandir dès janvier 2003. La création d'une usine de centre de tri des déchets industriels banals (DIB) – issu du monde industriel et des collectivités –, se traduit par une augmentation de 18 000 m² de notre surface. L'ensemble de l'enceinte représente maintenant 4,8 hectares », explique Pascal Rostoll, directeur général adjoint de Delta Recyclage.

Cette extension a une incidence sur la filière. « Elle engendrera la mise en conformité de nos partenaires, la revalorisation des DIB et la mise en décharge des seuls déchets ultimes », précise le directeur qui compte créer vingt emplois supplémentaires. Le site occupe actuellement 56 salariés. Delta Recyclage est une des entreprises qui a créé le plus d'emplois sur Arles ces dernières années.

Delta Recyclage traite 53 000 tonnes de déchets par an : 45 000 tonnes de papiers cartons, 8 000 tonnes de matériaux divers.

La situation géographique de l'entreprise favorise son développement et multiplie les possi-



La chaîne de tri.

bilités d'évolution du site. « L'implantation dans la zone portuaire est un choix délibéré, poursuit Pascal Rostoll, nous avons pris en considération l'ensemble des éléments présents sur le terrain, à savoir l'existence de bâtiments, les nombreuses possibilités d'extension et la présence du réseau ferroviaire à proximité ». A court terme, Delta recyclage compte utiliser l'infrastructure ferroviaire de la ZI nord, pour transporter sa production et les déchets revalorisés.

La réglementation environnementale

Les entreprises comme Delta Recyclage sont appelées à se multiplier et à diversifier leurs activités, au fur et à mesure de la mise en place des règles de protection de l'environnement et de recyclage des déchets produits.

Dans la poursuite de la spécialisation du service rendu, Delta Recyclage a obtenu en mai dernier la norme ISO 140001. Appellation quelque peu barbare pour décrire « une maîtrise continue de l'impact généré par l'entreprise sur l'environnement ». « La démarche adoptée a permis de relever les points noirs et de pallier les déficiences de l'entreprise en matière de respect environnemental », précise le responsable.

La collecte sélective

« Aujourd'hui, plus de 37 000 arlésiens sont concernés par le système de gestion des déchets, contre 13 338 en 1999 et 22 927 en 2000 », explique Catherine Levraud, adjointe au maire, déléguée à l'écologie urbaine.

« Une évolution marquante quand on sait que pour l'heure seules les habitations pavillonnaires, le centre ville et quelques collectifs sont partie prenante de la collecte sélective. Processus progressif – quartier par quartier –, le tri sélectif s'étend aussi aux hameaux environnants et se retrouve sur Salin de Giraud, Le Sambuc, Mas Thibert, Raphèle, Moulès. »



Pascal Rostoll, directeur général adjoint de Delta Recyclage, devant des ballots de bouteilles plastique.

Témoignages

« Nous avons besoin de place »

René Canjelosi, directeur du site arlésien de Gefplast (30 salariés)



« Nous sommes sur Arles, depuis 1980. Aujourd'hui nous devons faire face à un développement de notre activité (la fabrication d'articles en matières plastiques).

Nous avons donc décidé de regrouper nos sites de stockage et de production, et de construire plus au nord un bâtiment de 3 800 m² sur un terrain de 14 000 m² ».

Comment utilisez-vous les infrastructures de la ZI nord ?

« Je suis responsable d'une unité de production, les matières premières arrivent par la route et je livre ensuite mes produits à notre filiale commerciale qui se charge des expéditions à nos clients. J'utilise donc très peu les infrastructures telles que le port fluvial ou la voie ferrée ».

Quelle perception avez-vous de cette zone ?

« C'est une zone très active dont l'image résolument tournée vers l'industrie correspond tout à fait à la notre ».

Koch Glitsch cherche un site plus adapté

Léon Mausen, gérant de l'unité arlésienne implantée depuis 1946, 46 salariés

Pour quelle raison envisagez-vous de déménager plus au nord ?

« Nos locaux actuels ne sont plus adaptés à nos besoins. Dans les dix mois qui viennent nous devons avoir trouvé un autre endroit où nous installer. La Ville nous a proposé un terrain de 20 000 m² plus au nord dans la zone industrielle. Je suis un industriel, intermédiaire entre le pétrole et le produit fini (fabrication de machines industrielles). Mes donneurs d'ordre sont des raffineurs, des chimistes et des pétrochimistes. Dans cette zone à vocation industrielle nous sommes à notre place. En ce qui concerne les infrastructures existantes, je livre par route et je suis structuré pour accueillir les poids lourds. »



Le port fluvial, un atout majeur

Philippe Hurdebourcq, directeur du développement industriel et international à la chambre de commerce et d'industrie du Pays d'Arles (CCIPA)

« La vocation industrielle de la zone s'appuie aussi sur le port, à l'image d'entreprises spécialisées en chaudronnerie lourde, comme CMP Arles qui fabrique des pièces pour la pétrochimie. CMP utilise le port fluvial pour déplacer des pièces qui font parfois 70 mètres de long. Le port doit servir au développement de la filière chaudronnerie. D'ailleurs, nous envisageons de construire une plate-forme finale d'assemblage sur le port. Il reste que nous avons un réel besoin de désenclavement routier et autoroutier pour cette zone ».



Au fil des jours

■ L'Office des sports à la piscine

Le premier club sportif de la Ville, l'Office des sports, a de nouveaux locaux, avenue Joseph-Imbert, à la piscine Cabassud.

Tél. : 04 90 49 96 40.

Pour toute correspondance : Office des sports, stade Fournier, piscine Cabassud, BP 272, 13637 Arles cedex

■ Création d'entreprise

Sur 1500 dossiers de créateurs d'entreprises, deux dirigeants arlésiens ont été distingués à Marseille en novembre par la Chambre de commerce et d'industrie : Estelle Laurent (activité de promotion de la Camargue) et Alan Rahmani, (location et vente de décoration florale).

■ Marché espagnol

Procames (Provence Camargue Export) fait régulièrement découvrir un pays à travers les possibilités d'échanges commerciaux. Le dernier en date était l'Espagne présentée aux acteurs économiques du Pays d'Arles le 3 décembre à la Chambre de commerce.

■ Lutte contre le sida

Une convention est passée entre l'association A2S (Arles Solidarité Sida), la compagnie Courant d'Ere et les cinq lycées d'Arles pour des interventions théâtrales sur le thème de la prévention. Théâtre Forum : information, communication, mise en confiance, expression, préparation d'un spectacle...

■ Une étudiante distinguée

Armelle Randon, étudiante arlésienne en psychologie sociale, inscrite à l'Université de Provence a reçu le prix de la Ville d'Aix-en-Provence pour la qualité de son mémoire de DEA (diplôme d'études appliquées) où elle traite du « sentiment d'insécurité chez les sapeurs-pompiers de la région aixoise ».

■ Repas de Noël des retraités

Les traditionnels repas de fin d'année ont été organisés par le CCAS et l'Entraide solidarité 13 tout au long du mois de décembre : le 5 au Palais des Congrès, le 10 à Mas Thibert, le 11 au Sambuc, le 12 à Moulès, le 13 à Raphèle, le 18 à Salin de Giraud.

Des maisons-roulottes à Barriol

Par une belle matinée de novembre, les familles gitanes de Barriol, le pasteur Antonio Hernandez, les élus municipaux, l'architecte et de nombreux responsables de l'habitat social, se sont retrouvés derrière l'hôtel Mercure, en bordure du canal d'Arles à Fos, afin de participer à la cérémonie de pose de la première pierre de l'ensemble de 47 logements, présidée par Hervé Schiavetti et Rast Konic, l'architecte du projet.



Derrière l'hôtel Mercure, pose de la première pierre des futurs logements.

■ 47 maisons-roulottes

« Je voulais exploiter l'idée du voyage. Même si les familles gitanes de Barriol l'ont abandonné, le voyage fait partie de leur culture. Chaque maison reprend la forme de la roulotte, les toitures sont cintrées, recouvertes de zinc. En habillage, nous allons utiliser le bois, pour rappeler à nouveau la roulotte. Elles sont colorisées et présentent ainsi une polychromie telle que chacun peut reconnaître « sa » maison.

A l'intérieur, au rez-de-chaussée on trouvera un grand espace qui varie de 30 à 50 m² selon les maisons, les chambres sont à l'étage. On y accède par un escalier droit ou hélicoïdal, selon les demandes. » explique Rasto Konic.

L'architecte a tenu compte de l'environnement. L'emplacement des maisons-roulottes est naturellement borné par le canal et le chemin qui le longe, la végétation, une haie de platanes et la voie d'accès. L'alignement des habitations est calculé pour préserver ce cadre et pouvoir s'y déplacer aisément. Les familles ont aussi donné leur avis sur l'exposition qui leur paraissait la plus favorable à leur mode de vie.

En ce début 2003, la construction suit son cours, la livraison des logements est prévue pour la fin de l'année. Le démarrage de la construction des maisons-roulottes, marque une étape symbolique du dossier du relogement des gens du voyage, installés depuis 1993 dans le camp de Barriol.

Le programme, sur plusieurs années, inclut également la création de terrains familiaux pour les familles et d'une aire d'accueil pour les caravanes de passage. La localisation de ces deux autres structures d'accueil est en cours d'étude, l'Etat ayant retenu deux emplacements possibles à Fourchon.

Depuis 1997, la Ville étudie la meilleure façon pour les familles qui vivent en caravanes dans le camp sous le pont de Bar-

riol, d'accéder à des logements décents. Celles-ci, avant d'occuper ce terrain de Voies navigables de France, vivaient, de façon tout aussi précaire, sur l'emplacement actuel du musée de l'Arles antique et sous le pont de la 4-voies en bas de La Roquette. La collectivité devait trouver une solution durable. Au préalable la mairie d'Arles a fait réaliser une étude afin de prendre la mesure des attentes des familles concernées. Etude initiale confiée au cabinet « Lieux-Dits ».

Lieux-Dits a établi un questionnaire, rencontré les familles. La concertation s'est ainsi mise en place, avec d'autres parte-

Etude, concertation, recherche de partenaires

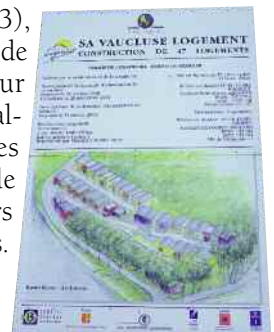
une méthode appelée MOUS

MOUS pour maîtrise d'œuvre urbaine et sociale, soit l'appellation officielle d'un dispositif prévu par l'Etat en matière de logement social pour des populations bien précises. L'expérience des politiques publiques d'habitat montre que pour réussir le relogement de personnes à revenus très modestes, il convient d'obtenir leur adhésion, ensuite de préparer ce changement d'existence. La Mous prend ainsi en compte d'autres éléments que la simple définition technique du futur logement. Le contexte du quartier, l'environnement, la dimension sociale, sont quelques-uns des axes étudiés, analysés avec le concours de partenaires qui ont des compétences complémentaires à proposer.

La ville voulait également ce partenariat. Le cabinet « Lieux-dits » a rassemblé autour du projet des 47 logements, les institutions publiques concernées (le service Habitat de la ville en premier chef), les partenaires sociaux (CAF, CCAS, les

services sociaux du Département), les bailleurs sociaux (ici Vaucluse-Logement) et les associations connues pour leur action sociale auprès des gitans comme Yaka et la Confédération du logement et du cadre de vie pour son expérience des relations entre locataires et bailleurs sociaux.

La Mous a ainsi accompagné la progression du dossier et préparé l'installation prochaine des familles, en particulier le « passage de relais » à Vaucluse-Logement, la société d'HLM qui prendra la gestion d'ensemble des 47 logements. La Mous est limitée dans le temps (2000-2003), elle a été prolongée de quelques mois pour accompagner l'installation définitive des familles gitanes de Barriol dans leurs nouveaux logements.



■ Un financement partagé



Jean-Noël Guérini, président du conseil général des Bouches-du-Rhône.

Le Département est un partenaire clé des politiques de l'habitat.



Etat : 19 % Ademe* : 3 %
 Région : 10 % Prêts Caisse des dépôts
 Département : 15 % et consignations : 52 %
 *Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

Le coût de la construction est évalué à 4 554 000 euros. Le terrain est mis à disposition par la commune qui en est propriétaire.

■ Une opération, trois projets

- Les 47 logements en bordure du canal d'Arles à Bouc.
- Les terrains familiaux pour des familles semi-sédentaires
- L'aire d'accueil de 30 à 35 emplacements

naires, tous associés à la préparation de l'opération immobilière.

Le démarrage du chantier en novembre ne signifie d'ailleurs pas la fin de cette concertation. Elle se prolongera jusqu'à l'installation définitive. Hervé Schiavetti, David Grzyb, adjoint à l'Habitat et au logement, ont exprimé le 19 novembre leur satisfaction de la méthode suivie, par ailleurs novatrice en matière de procédure dans les opérations de logement social. Les familles de nomades de Barriol souhaitent effectivement habiter désormais dans des logements en dur. La Ville n'a pas imposé sa solution.

La concertation des futurs locataires avant le commencement des travaux, a aussi permis à l'architecte, Rasto Konic, d'intégrer dans ses plans l'idée que chacun se faisait de son futur logement. « *Maintenant nous sommes au travail. J'espère que les gens ne seront pas déçus.* » commente l'architecte qui précise qu'une telle consultation est inhabituelle dans les chantiers de logements sociaux.



■ Un cheminement touristique

Monique Tibaron, conseillère municipale, déléguée à Barriol :

« *C'est l'aboutissement de concertations depuis de nombreuses années. J'ai moi-même participé à de nombreuses réunions en mairie à ce sujet et la population de Barriol a été tenue informée de l'évolution du projet. Ces familles ne sont plus des nomades depuis plusieurs générations déjà.* »

Le terrain du campement actuel va être remis en état et rendu à son propriétaire, Voies navigables de France. La Ville a un projet de valorisation du quartier, charnière avec le centre-ville, notamment par l'aménagement de ses voies d'eau. De l'écluse jusqu'au pont Van-Gogh, on pourra tracer un cheminement touristique.

Trinquetaille

Une place de village



Actuellement, les voitures envahissent l'espace public.

Le conseil municipal du 28 novembre a voté le programme de réaménagement de la place Saint-Pierre, à Trinquetaille. Une opération d'ensemble inscrite au contrat de ville, présentée par Nicolas Koukas et Arlette Callet lors d'une réunion publique : la requalification d'un espace actuellement envahi par la circulation et le stationnement automobiles (redéfinition des espaces respectifs pour les voitures, les piétons, éclairages...). Favoriser par l'aménagement un « pôle de centralité » dans ce quartier. En faire un espace public majeur, pilier de la vie sociale du quartier. « *C'est une demande attendue depuis plus de trente ans par les Trinquetillais* » précise Nicolas Koukas.

L'aménagement est réparti sur trois années (2002-2003-2004). Chaque année, une tranche de travaux de deux mois a été programmée.

Coût total estimé : 285 000 euros. Le financement sera assuré par la Ville (20 %), l'Etat (20 %), la Région (30 %), le Département (30 %).

Françoise Pondesserre, présidente du comité d'intérêt de quartier de Trinquetaille : « *Ces aménagements vont déjà régler le problème de stationnement sur la place. Sous prétexte que l'on ne sait pas où les mettre, les voitures nous asphyxient. La solution pour le stationnement se trouve peut-être du côté de la gare maritime qui n'a plus d'activité.* »

« *L'engagement de travaux sur trois ans est une décision attendue dans ce quartier depuis longtemps. Nous y vivons un peu comme dans un village : nous avons notre église, notre épicerie, notre annexe de la mairie, de la poste. Cela fera un changement important pour nous qui sommes un peu en bout de tout, de la Camargue, du département.* »



■ Danger voitures !

A l'école André-Benoît/Anne-Franck, on est très inquiet du ballet des voitures quatre fois par jour aux moments de l'entrée et de la sortie des classes. Un moment de folie dans cette partie du quartier, rapporte le directeur de l'école. « *Pour ne pas avoir à marcher 100 mètres, les parents se garent n'importe où n'importe comment, et font ainsi courir un risque important à leurs enfants.* » Françoise Ponsdesserre confirme. Elle ajoute que le problème est peut-être encore plus aigu à l'école Saint-Etienne, route de Saint-Gilles. Les voitures y passent à toute allure. « *Que croient-ils en allant si vite ? Qu'ils vont rattraper le monde en cours de route... ?* ». Dès janvier, des réunions de concertation vont être organisées sur la circulation dans le quartier, annonce Nicolas Koukas.

Le conseil d'école

une instance clé dans la vie scolaire



Yannick Jaoul (debout) dans son école à Barriol.

Martine Ferrier, institutrice à l'école Jules-Vallès, le présente ainsi : « il est formé de trois « collèges » (parents, maîtres, représentants de la commune). Ses compétences sont indiquées au bulletin officiel (1976 modifié et 1985, 1986, 1990). Il est le lien organique entre les parents et la commune, par l'intermédiaire des enseignants qui relayent, transmettent, appuient les demandes des usagers ».

Les textes officiels précisent aussi ses compétences (voir encadré) et l'éventail des sujets sur lesquels il peut être consulté.

En revanche « ce n'est pas le lieu où l'on pourrait faire le procès d'un enseignant qui déplairait » précise Louis Bridault, directeur de l'école Benoît-Franck.

« Les parents, élus pour un mandat, prennent leur fonction très au sérieux. Leur élection n'est pas un ersatz, ce sont de vraies élections. Elles donnent une légitimité, une reconnaissance, une responsabilité incontestable aux parents élus. Je ne connais pas dans nos institutions un autre exemple d'organisation d'élections annuelles des représentants des « usagers » d'un service public. », Yannick Jaoul, directeur de l'école Henri-Wallon apprécie la qualité des interventions des parents dans l'école.

Louis Bridault est plus nuancé dans l'éloge : « C'est une structure consultative. Elle n'a pas beaucoup de possibilité d'action. Si le conseil d'école demande le remplacement d'un enseignant manquant, l'administration n'en tient pas compte. Dans mon école, il faudrait un plein temps pour aider les élèves en difficulté. Demande formulée... on est resté dans la même situation. Ma satisfaction c'est que le conseil d'école fait entrer la démocratie à l'école, même si les parents ne prennent pas de décision. »

Martine Ferrier indique qu'en début d'année, la première réunion du conseil d'école permet aux parents de faire connaissance entre eux et avec les enseignants. « Même si les parents ne sont pas a priori familiers des débats d'idées et des confrontations, ils s'aperçoivent vite qu'il y a



« Le conseil d'école fait entrer la démocratie à l'école »

Louis Bridault, directeur de l'école Benoît-Franck



■ Qui est au conseil d'école ? Pour y faire quoi ?

C'est l'Education nationale qui a mis en place cette instance entre les enseignants, les parents d'élèves et les élus municipaux. Y siègent :

- le directeur de l'école
- les maîtres (y compris les remplaçants)
- les représentants élus des parents d'élèves
- le représentant de la mairie

Souvent lors de ces conseils sont aussi présents un DDEN (délégué départemental de l'Education nationale), nommé pour quatre ans par l'inspecteur d'Académie.

Le conseil d'école vit au rythme de l'année scolaire. Après l'élection des parents d'élèves, il se réunit une première fois pour adopter le règlement intérieur de l'école et le projet d'école. Réuni en géné-

ral deux autres fois au cours de l'année, il est consulté globalement sur toute l'organisation de la vie scolaire, en dehors de la classe :

- les activités périscolaires,
- la cantine,
- l'hygiène et la sécurité dans l'école
- l'utilisation des locaux
- les activités sportives, culturelle

Le conseil d'école est aussi destinataire de nombreuses informations comme l'organisation de la semaine scolaire (pour l'introduction de la semaine de quatre jours par exemple), des aides spécialisées, l'intégration des élèves handicapés, le choix des manuels scolaires.

M^{me} Chassefaire, était parent d'élève Peep dans une autre ville avant de s'installer à Arles. Aujourd'hui ses enfants sont grands mais elle reste convaincue de l'utilité du conseil d'école

« Il est un moyen pratique de se mettre au courant. C'est aussi un relais en direction de la commune pour faire connaître les souhaits des parents, idem pour l'académie. Je me souviens que dans ma ville on avait ainsi discuté de la semaine de 4 jours. »

Nadine Dalié, affiliée à la FCPE (école des Alyscamps)

« Les parents à l'intérieur de l'école, c'est important. Le conseil d'école nous permet de faire des suggestions et d'avoir un contact direct avec les enseignants. Ils nous informent sur le déroulement de la vie à l'école. Mais ce n'est pas qu'un lieu où aller chercher l'information, c'est aussi un lieu d'échange. A l'école des Alyscamps, nous avons établi une relation constructive avec les enseignants. »

Nadine Martin ne craint pas l'élection annuelle des représentants des parents. « Je suis favorable à la rotation des parents élus. Trop souvent ce sont les mêmes parents qui se retrouvent à la même table. Il n'y a pas vraiment de nouveaux volontaires pour siéger aux conseils d'école. Ca dépend peut-être de l'école ! »

Géraldine Martin (école Marcel-Camus)

« Je suis au conseil d'école depuis cinq ans et j'y suis bien. On y est parfois pour plusieurs mandats parce que d'autres parents ne se sentent pas « à la hauteur » face à un directeur par exemple. Je respecte cette timidité ou cet effacement. Cela n'empêche pas les parents de nous faire passer leurs demandes. Dans ce sens, on peut dire que nous avons un rôle de médiateur. Cela dit, nous tenons à être respectés par l'inspection académique comme par la municipalité. En particulier quand on s'adresse à eux par courrier, le moindre des respects serait de nous répondre.

Pour moi, le conseil d'école est un lieu de décision et un lieu d'échange. Il faut vraiment qu'il y ait les deux. C'est une question de confiance mutuelle.

Au Trébon, les conseils d'école des trois écoles se réunissent en même temps. De ce fait, dans deux écoles sur trois, l'élu ou le représentant de la ville ne peut être présent. Il n'y a donc pas cet échange. »

enrichissement mutuel dans les échanges. Chaque partie obtient des informations intéressantes pour ceux et celles qu'ils représentent », ajoute Yannick Jaoul.

De son côté, le représentant de la commune note les demandes, les questions qui concernent la collectivité. Lors de la prochaine réunion il peut apporter les réponses, positives ou négatives, certes, en particulier si la commune ne dispose pas de moyens financiers suffisants pour y satisfaire. Parfois c'est un calendrier de réalisation qui sera proposé.

« Cet hiver, nous nous occupons du loto avant Noël.

Nous avons aussi collecté des fonds pour les voyages des élèves. Les parents se sont répartis les quartiers pour aller voir les commerçants. » expliquent des parents d'élèves d'Henri-Wallon, suffisamment nombreux pour mener plusieurs initiatives dans l'année. Des parents

Activités périscolaires. Les parents ont leur mot à dire.



Départ en classe découverte.

« motivés » dans cette école qui s'estiment indispensables à la vie de l'école. Ils disent d'ailleurs qu'ils ont appris à vaincre leur timidité face aux maîtres. « On peut prendre la parole quand on veut. C'est souvent nous qui avons l'initiative des questions ».

Les enseignants regrettent souvent qu'il n'y ait pas beaucoup de papas parmi les représentants des parents d'élèves.

Les parents d'élèves élus sont souvent affiliés à une des deux fédérations de parents d'élèves : la FCPE ou la PEEP.

Tribune libre de l'opposition

La loi du 27 février 2002 prévoit que « lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale [...], un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale ». C'est donc dans ce cadre que nous nous exprimons chaque mois dans « Arles Informations municipales » afin d'informer nos concitoyens des positions de notre groupe sur la politique municipale la situation d'Arles et son avenir par des articles généraux ou portant sur un sujet précis concernant la vie des arlésiens.



Pierre Raviol

Conseiller municipal de l'opposition

■ Sécurité du Vigueirat

L'étude globale du Vigueirat vient d'être rendue. Une solution prévoit la diminution de l'emprise intérieure du canal, entraînant une baisse de capacité (le débit actuel maximal de 37 m³/s passerait à 27 m³/s) et la création d'un bassin d'expansion des crues au nord de la ville.

Comment peut-on accepter une telle solution qui aggrave la situation existante et ne prend pas en compte le système d'écoulement des marais d'Arles et de la vallée des Baux ?

Des solutions existent pouvant être mises en œuvre rapidement avec maintien du débit maximal à 37 m³/s. Comme le renforcement des berges au droit de la ville par des enrochements et écrêtements des crues par la création :

- d'un bassin d'expansion au nord de la ville (très complexe à mettre en œuvre) ;
- ou la création d'un canal de dérivation de Saint-Gabriel au Rhône avec pompage possible.
- ou installation de pompes au droit de la roubine du Roy.

Ces solutions ont déjà été proposées lors d'études précédentes.

A ce jour, aucune décision n'est prise.

Faut-il encore prévoir une étude ???

Le Vigueirat, lui, coule toujours !!!

du 15 novembre au 15 décembre 2002

■ Naissances

Raphaël Palacci, Sandro Granier, Léo Agasse, Alicia Girardet, Laetitia Rebaï, Carla Meradi, Stephen Genevez, Mehdi El Hamzaoui, Chiara Marino, Loane Van Eijsinga, Shanna-Maria Madrid, Younès Hassini, Fabien Semence, Gianni Mokhtar, Constant Sartore, Tristan Lacoma, Titouan Llahi, Raphaël Vanel, Isabé Carlier, Noïm Amraoui, Bilhel El Oueif, Lenzo Vincent, Amara Coudiere, Rebecca Scotti di Perrotolo, Olivia Daviaud, Damien Chauveau, Teddy Bonnefoy, Adrien Tan, Lucie Gersant, Killian Rodriguez, Ryan Sayatham, Noémie Froment, Liam Patte, Youstra Aimech, Julia Guerin, Nicolas Gorgan, Camille Commaret

■ Mariages

Jean Louis Dupont et Maria del carmen Molina, Larbi El Bouchikhi et Carole Vang, Mohammed Chryha et Hasnia Krabai, Mourad Moubtahij et Amélie Assofi, Christophe Monleau et Nicole Bataillard, François Videau et Odile Jean-Philippe

■ Décès

Rosalie Egidio née Mas (87 ans), Antoinette Allard née Bernard (90 ans), Marius Berenguer (89 ans), Maurice Barrielle (90 ans), Berthe Benoit née Douziech (88 ans), Emilienne Pons née Gaychet (88 ans), Onesta de Fabiani née Bianzina (89 ans), Jean Denis Palatre (92 ans), Germaine Carlhan née Guilhaudin (75 ans), Karalambos Bathsavanis (74 ans), Louise Vallet née Bourgeois (90 ans José Abenza y Torres (86 ans), Albert Pujol (76 ans), Germaine Lillamand née Baleynaud (91 ans), Antoinette Jean née Cabanel (88 ans), Lucien Petitgérard (66 ans), Pierre Mouchy Benkemoun (90 ans), Pierre Buisson (92 ans), Simone Triadon née Guignon (74 ans), Marie Lombardi née Genilier (90 ans), Marie-Joséphine Revolon née Perez (90 ans), Roger Audibert (83 ans), François Marcellin (88 ans), Arthur Marion (88 ans), Jean Favier (86 ans), Herminie de Piero née Panichi (88 ans), Danièle Rambourg (59 ans), Ahmed Louazi (95 ans), Edith Benkemoun (65 ans), Carmen Bartolotti née Garcia (80 ans), Marinette Rouveyrol née Mistral (88 ans), Prosper Darius (79 ans), Appio Lupi (83 ans), Marius Reginaud (83 ans), Henri Teissier (83 ans) Yvette Thomas née Kusmanoff (71 ans), Ammar Taoutaou (73 ans), Arlette Benedetto née Legangneux (66 ans)

En raison des avis prononcés par la commission nationale Informatique et Libertés (CNIL), seuls les noms des familles qui auront donné leur autorisation à une publication des actes d'état civil les concernant seront publiés dans cette rubrique

Mairie d'Arles

☎ standard : 04 90 49 36 36

Mairie annexe de Salin-de-Giraud :

☎ 04 42 86 82 12

Mairie annexe de Raphèle :

☎ 04 90 98 48 77

Mairie annexe du Sambuc :

☎ 04 90 97 20 44

Mairie annexe de Moulès :

☎ 04 90 98 44 18

Mairie annexe de Mas-Thibert :

☎ 04 90 98 70 25

Accueil cabinet du maire

Hôtel de ville, 2^e étage,

☎ 04 90 49 36 00

Accueil élus, Hôtel de ville, 1^{er} étage,

☎ 04 90 49 36 04

Groupe « Arles Ensemble »

☎ 04 90 49 36 12

Groupe « Arles Plurielle »

☎ 04 90 49 35 49

Groupe « Arles Passionnement »

☎ 04 90 49 39 36

Groupe « Alliance arlésienne »

☎ 04 90 49 36 77

État-civil, Hôtel de ville, rez-de-chaussée,

☎ 04 90 49 36 92 — 04 90 49 37 67

☎ 04 90 49 38 49

Affaires générales, Hôtel de ville,

rez-de-chaussée,

☎ 04 90 49 38 92

Élections, Hôtel de ville,

rez-de-chaussée,

☎ 04 90 49 36 53

Cimetières, cour des Podestats,

☎ 04 90 49 37 62

Urgences dimanches et fériés

☎ 06 18 44 35 82

Hydraulique, chem. pointe de Jouveau,

Pont de Crau, — ☎ 04 90 18 31 62 ou

04 90 18 32 92

Service Habitat, 5, rue Molière,

☎ 04 90 18 59 14

Cadastre, 5, rue du Cloître, cour,

☎ 04 90 49 36 34

Permis de construire,

5, rue du Cloître, cour,

☎ 04 90 49 36 33

Kiosque du net, place de la République,

— ☎ 04 90 49 37 75

CCAS, 2, rue Aristide Briand,

☎ 04 90 18 46 80

Crèche collective Lou Pitchounet,

15, rue du Docteur-Fanton,

☎ 04 90 96 32 12

Crèche familiale, rue Aristide Briand,

☎ 04 90 18 46 80

Haltes-garderies

La Poule rousse, Barriol, ☎ 04 90 93 76 80

Van-Gogh, place Felix-Rey,

☎ 04 90 49 70 29

La Souris verte, 15 rue de Verviers,

☎ 04 90 93 68 51

Gribouille, 10 rue du docteur Schweitzer,

☎ 04 90 96 35 50

Les Tuiles bleues, rue du Château-d'eau (Mas-Thibert),

☎ 04 90 98 73 32

Rappel aux parents

les haltes-garderies ne sont pas habilitées à servir des repas aux enfants

Centres sociaux

Christian-Chêze, place Maurice Thorez,

☎ 04 90 49 38 21

Le Mas Clairanne rue MariusAllard,

☎ 04 90 96 53 61

Centre socio-culturel Les Tuiles bleues,

rue du Château d'eau (Mas-Thibert), ☎

04 90 98 73 32

Antennes mairie

Trinquetaille, 2, rue de la Verrerie, ☎

04 90 96 22 61

Pont-de-Crau, rue Auguste Brousseau, ☎

04 90 49 63 89

Griffeuille, 10 rue Jean Cocteau ☎


04 90 96 85 25

Maisons de quartier

Griffeuille, place V. Auriol, ☎

04 90 18 95 03

Trinquetaille - ☎ 04 90 96 22 61



ARLES
INFORMATIONS MUNICIPALES

tous les mois
dans votre boîte aux lettres.
Si vous ne le recevez pas,
signalez-le nous
à l'Espace Arles Info +
16, bd Georges-Clemenceau
(anciens locaux de la STAR)
Renseignements 04 90 49 37 90

Le guide *Arles pratique*
vous sera remis également

Accompagnement scolaire

ATP- Ville d'Arles, 7, bd Salvador Allende,

☎ 04 90 18 96 34

Antenne universitaire

espace Van Gogh et ancien archevêché ☎

04 90 49 37 53

Médiathèque, espace Van Gogh ☎

04 90 49 39 39

Archives communales,

espace Van Gogh — ☎ 04 90 49 38 74

Service des sports, rue F. de Lesseps, ☎

04 90 49 36 85,

Complexe sportif Fernand Fournier,

av. Joseph Imbert — ☎ 04 90 49 37 43

Stade des Cités, rue Pierre Sépard, ☎

04 90 96 16 37

Stade Mailhan, rue Jean Charcot, ☎

04 90 96 25 41

Stade et gymnase Van Gogh,

rue de la Tour des Jonquets, ☎

04 90 96 50 86

Stade et gymnase Véronique Angelin,

rue Vincent Scotto — ☎ 04 90 93 79 05

Stade et gymnase Robert Morel,

rue Robert-Martin — ☎ 04 90 96 68 69

Stade et gymnase Louis-Brun,

av. Louis Vissac — ☎ 04 90 93 40 15

Stade et gymnase Robert Mauget,

rue du dr Schweitzer — ☎ 04 90 96 23 99

Palais des sports J.-F. Lamour,

av. de Stalingrad — ☎ 04 90 93 76 24

Salles Saint-Pierre, rue des Capucins,

☎ 04 90 96 00 61

Piscine Guy-Berthier, av. de Stalingrad,

☎ 04 90 96 06 85

Piscine Philippe Rouget, rue de Pskov,

☎ 04 90 96 69 39

Piscine Marius Cabassud,

av. Joseph Imbert, — ☎ 04 90 49 37 65

CIO (centre d'information et d'orientation)

2, rue Léon Blum — ☎ 04 90 96 13 62

Centre de formation des apprentis

Lucien Quintoli — ☎ 04 90 49 36 81

École municipale de musique

place de la Croisière — ☎ 04 90 93 08 47

ou 04 90 49 36 56

Maison de la Vie associative

2, bd des Lices — ☎ 04 90 93 53 75

Office de tourisme

Esplanade Charles De Gaulle ☎

04 90 18 41 20

Centre d'Information

Droits des Femmes et des Familles

☎ 04 90 93 47 46 — 04 90 18 43 49

Point écoute : 04 90 93 46 50

Autres services publics

Sous-préfecture, ☎ 04 90 18 36 00

Centre de secours principal d'Arles

(pompiers) (administration) 04 90 93 62 95

le 18 (Service départemental d'interventions

et de secours)

Gendarmerie nationale, ☎ 04 90 52 50 60

Commissariat de Police, ☎

04 90 18 45 00

Centre hospitalier Joseph Imbert,

☎ 04 90 49 29 29

Urgences, ☎ 04 90 49 29 22

SMUR, ☎ 04 90 49 29 99

Clinique Jeanne d'Arc, ☎ 04 90 99 32 32

Urgences, ☎ 04 90 99 32 33

Clinique Jean Paoli, ☎ 04 90 99 34 00

Urgences, ☎ 04 90 99 34 01

Caisse primaire d'assurance maladie

☎ 08 20 01 30 00

Caisse d'allocations familiales

☎ 08 21 01 99 13

Service social ☎ 04 90 99 34 01

Médecine du travail, ☎ 04 90 96 70 36

La Poste, ☎ 04 90 18 41 10

France Télécom, ☎ 04 42 37 30 14

CCI Pays d'Arles, ☎ 04 90 99 08 08

Aéroport Marseille-Provence,

☎ 04 42 89 09 74

Aéroport Nîmes-Arles-Camargue,

☎ 04 66 70 49 49

Boutique des transports,

☎ 04 90 96 36 25 ou 0 810 00 08 16

Taxis arlésiens,

☎ 04 90 96 90 03 ou 04 90 96 09 00

Taxi salinier, ☎ 04 42 86 83 89

SNCF, ☎ 08 36 35 35 35

DDE, ☎ 04 90 93 68 74

EDF,

☎ 04 90 95 15 43 ou 0810 084 084

- dépannage ☎ 0810 333 184

GDF,

☎ 04 90 89 39 00 ou 0810 084 084

- dépannage ☎ 0810 893 900

Société des eaux d'Arles (SEA)

☎ 04 90 49 60 09

- dépannage eau ☎ 04 90 96 07 37

- dépannage assainissement ☎

04 90 96 06 73

Chambre de métiers :

- Marseille ☎ 04 91 32 24 24,

- Arles ☎ 04 90 96 16 83

ANPE, ☎ 04 90 18 43 00

Assedic, ☎ 0811 01 01 13

Maison du droit, ☎ 04 90 52 20 61

Centre des impôts, ☎ 04 90 99 48 00

Recette des finances, ☎ 04 90 18 80 80

Deux restaurants dans un, Espace Chiavary

Depuis la rentrée de septembre, et pour cause de travaux, les étudiants déjeunent à midi rue du cloître dans les locaux vétustes et exigus du restaurant municipal inter Administrations*. Celui-ci ouvert en 1978 réclamait à grands cris la rénovation sous peine de fermeture. C'est fait! Mardi 3 décembre tous les convives des restaurants universitaire et inter administration ont pu rejoindre l'Espace Chiavary dans des locaux modernisés et réorganisés. La Sodexho qui assure cette restauration peut délivrer 250 repas par jour dans de meilleures conditions:

- un cuisinier sur place, est en charge de l'espace grillades/frites à volonté.
- le mobilier neuf,
- un point « condiments » supplémentaire, une fontaine d'eau
- des fours à micro-ondes
- le personnel dispose de sanitaires et vestiaires adaptés

Cet aménagement a permis la mise en conformité des équipements au regard des règlements d'hygiène alimentaire, de l'électricité et des réseaux d'assainissement.



Vers une extension

Et ce n'est pas fini. La deuxième tranche de travaux prévue cette année doublera la surface d'accueil par la transformation des anciens locaux mitoyens du service Enfance Jeunesse**. Il s'agit à terme de séparer le restaurant universitaire d'un côté, du restaurant inter administrations de l'autre.

* Le restaurant inter administrations accueille les personnels de la mairie, mais aussi de la police, la gendarmerie, le Trésor public, la sous-préfecture, le Conseil général et France-Télécom.

** Le service Enfance Jeunesse a déménagé au 12bis du bd Emile-Zola. Tél. : 04 90 18 43 64/65

Les concessions dans les cimetières

Dans l'année, 1^{er} novembre, lorsque les familles honorent leurs morts, elles se soucient davantage de l'entretien de leurs tombes, de leurs caveaux, et du devenir de leurs concessions. Pour les agents communaux chargés des cimetières, il s'agit de continuer à effectuer le travail régulier dans les cimetières, tout en s'efforçant de faire face à la

peine des gens, de répondre à leurs demandes pressantes. Danièle Ducros, adjointe à l'administration générale, souligne l'importance à régler ces problèmes en temps voulu, sans attendre le dernier moment, par exemple pour le renouvellement des concessions.

Le service municipal des cimetières rappelle les dates d'expiration des concessions temporaires attribuées. Elles déterminent la reprise des concessions:

- trentenaires, concédées entre le 1^{er}/01/1970 et le 31/12/2000
- quinquennaires, concédées, du 1^{er}/10/1985 au 31/12/2000
- dizennaires, concédées, du 1^{er} janvier 1990 au 31/12/2000

Horaires d'ouverture et de fermeture des cimetières urbains:
du lundi au samedi, de 8 h 00 à 18 h
les dimanches et jours fériés, de 9 h à 18 h.

Le service de conservation des cimetières comprend dix-neuf agents. En plus des trois cimetières urbains, il gère aussi cinq cimetières ruraux à Salin-de-Giraud, Mas-Thibert, Moulès, Raphèle et au Sambuc.



■ Point Emploi au Mas Clairanne

Les « Petits déjeuners Emploi » ont démarré le 11 décembre au centre social du Trébon. L'atelier est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30.

Autour d'une tasse de café, deux animateurs vont s'efforcer de mettre à l'aise les personnes qui veulent bien se lever de bonne heure pour chercher un emploi. Ils vont entretenir la motivation, faciliter le contact avec les institutions spécifiques de l'insertion économique (CIO, ANPE, CFA et CFC...). L'atelier est un partenariat avec celles-ci.

Le financement de l'opération est assuré par le Contrat de ville. Cela a permis d'installer quatre ordinateurs connectés à Internet. D'autres matériels seront mis à disposition pour préparer des CV (photo du candidat inclus). Les candidats à cette démarche pourront consulter les offres d'autres organismes et accéder aux informations sur l'emploi, l'orientation, la formation dans la salle de documentation.

Mi-décembre, une quarantaine de jeunes ont déjà pris contact. Olivier Talagrand, directeur du Mas Clairanne explique que c'est aussi la mission du centre social de susciter cette dynamique autour de l'emploi.

Renseignements au
04 90 96 53 61

■ Brèves de travaux

■ Salin-de-Giraud

Premiers travaux au Cercle Solvay, la toiture. Propriétaire depuis 2000 du cercle Solvay mais aussi des arènes et des garages de l'allée des platanes, la Ville a entamé des travaux le mois dernier: démolition des garages qui encombraient le mail et surtout réfection de la toiture du cercle.

Construit au début du xx^e, exemple d'architecture salinière, en briques rouges, le bâtiment avec ses 200 m² en rez-de-chaussée et 170 m² à l'étage méritait d'être sauvegardé.

Le bâtiment prenait l'eau et menaçait de s'écrouler. Ces indispensables travaux sur le toit sont achevés.



Les Mazets de la Crau présentés à Raphèle.



Repas du CCAS à Moulès.



Téléthon 2002.



La salle polyvalente du Sambuc est ouverte.



Elagage place Wilson cet hiver.



Marche silencieuse lors de la journée mondiale contre le sida.



Journées portes ouverte au Mas Saint-Pierre à Plan du Bourg.



Madame la sous-préfète et le maire à Provence Prestige.



Les volontaires de la Croix-Rouge après la dernière crue du Rhône.



Remise des palmes académiques : école de Raphèle.

Quand les pierres parlent...

Il y a plusieurs façons de marcher dans Arles. Soit se diriger d'un pas pressé vers un point précis, sans rien regarder des façades, parce qu'on est passé des centaines de fois dans la même rue et que l'on a l'impression de la connaître par cœur. Soit avancer moins vite, prendre le temps de lever le regard, de remarquer un détail inconnu, d'admirer une corniche ou un balcon. On découvre alors des richesses ignorées... alors qu'elles sont sous nos yeux depuis toujours.

Pour apprendre à les regarder, l'Office de tourisme organise en hiver des visites guidées, qui sont plus particulièrement destinées aux Arlésiens. En janvier, deux balades permettront de découvrir les façades des hôtels particuliers (le 18) et les églises oubliées (le 25). Ces visites sont basées sur deux livres publiés par Actes Sud : *Les Hôtels particuliers d'Arles*, d'Odile Caylux et *Arles, ville sainte*, de Michel Baudat, qui vient de sortir.

Visites

Le 18 janvier : Hôtels particuliers (façades)

Le 25 janvier : Les églises oubliées (Saint-Césaire, Saint-Blaise, Trinitaires)

Rendez-vous à l'office de tourisme à 14 h 30 (tarif normal : 4 €/personne, tarif réduit : 1,60 €, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans)

L'Office de tourisme organise ainsi des visites tous les samedis. Le programme est disponible à l'accueil de l'office, esplanade Charles-de-Gaulle.

A lire

Les Hôtels particuliers d'Arles d'Odile Caylux, Éditions Actes Sud (13,57 €)

Arles, ville sainte de Michel Baudat, Éditions Actes Sud (19 €)

Par exemple, dans la rue de la Calade, l'un des bâtiments de la sous-préfecture occupe l'Hôtel Courtois de Langlade. Construite en 1737, la façade est à la fois élégante et légère. Elle illustre le savoir-faire des artisans de l'époque qu'ils soient tailleurs de pierre, sculpteurs, maçons, ébénistes, etc. Les aristocrates arlésiens de l'époque étaient aussi des « branchés » soucieux de l'air du temps, qui était alors plutôt joyeux. Comme en témoigne la facétieuse sculpture qui tire la langue aux usagers de la sous-préfecture depuis le dessus de la très belle porte en noyer.

Au hasard de la promenade, le guide pourra aussi vous indiquer la frise de têtes de taureaux inspirée des bas-reliefs du Théâtre antique qui orne la façade de l'hôtel de Donines, rue de la Bastille. Au 29, rue des Arènes, l'hôtel des Amazones est décoré de bas-reliefs antiques « empruntés » aux Alyscamps par le chanoine Melchior de Sanson-Malcane qui les a intégrés à la façade de sa demeure. Vous remarquerez peut-être la tête de lion au centre du balcon en ferronnerie de l'hôtel Icard-Duquesne au 19, rue de la République. Vous apprendrez aussi à lire sur la pierre des façades les changements successifs au gré des modes, au fil des siècles.

« On sait peu qu'Arles possède davantage d'édifices religieux qu'Aix ou Marseille. La ville a compté jusqu'à 15 paroisses et 23 monastères ! », souligne Michel Baudat qui s'est passionné pour ce patrimoine souvent méconnu des Arlésiens eux-mêmes. Son livre dénombre et ne décrit pas moins de 56 églises « célèbres et oubliées. » Avec lui, même la plus connue, Saint-Trophime, livre des secrets comme la tête que l'on distingue dans la ferrure de la porte principale, côté intérieur. Michel Baudat attire aussi l'attention sur le magni-



Vue arrière de l'église Saint-Julien.

fique sarcophage de marbre datant du IV^e siècle et réutilisé en fonds baptismaux. Mais il peut aussi raconter les disputes entre les deux églises de la place Saint-Trophime et Sainte-Anne, qui se sont parfois terminées au tribunal pour des rivalités de processions. Dans la visite qu'il guide lui-même, il vous montrera Saint-Césaire comme vous ne l'avez peut-être jamais vue, en passant par la ruelle qui débouche sur l'arrière de l'église.

En dehors des visites guidées, les marches quotidiennes dans la ville peuvent ainsi se transformer en une chasse permanente aux trésors artistiques ou historiques. Il a fallu des siècles pour construire ce patrimoine, il faut bien des années pour le connaître...



Exposition Algérie antique

Les sites antiques de l'Algérie vont être mis en évidence pendant la série de manifestations culturelles « Djazaïr, une année de l'Algérie en France » qui se tiennent en 2003 dans plus de 100 villes.

Le musée de l'Arles antique prépare pour le printemps (à

partir du 26 avril) une exposition qui réunira 150 pièces en provenance des musées algériens. Ils témoignent de la richesse des vestiges de l'époque romaine. Dès maintenant l'atelier de conservation et de restauration des mosaïques travaille sur neuf mosaïques, datées du II^e au IX^e siècle après J.-C. Des restaurateurs algériens sont actuellement au musée et participent à la rénovation des œuvres.

■ Brèves

■ Le cinéma à Salin

Le 30 novembre, première projection cinématographique à la salle polyvalente de Salin-de-Giraud : « Stuart Little 2 ». Pour la deuxième séance les Saliniers ont pu découvrir « Harry Potter, la chambre des secrets », en même temps que la sortie nationale. Le redémarrage des projections de films à Salin-de-Giraud est le résultat d'une convention entre la mairie d'Arles et le centre de développement culturel de Saint-Martin-de-Crau, « Le Galet ». Chaque mois Salin devrait ainsi bénéficier de deux séances « grand public ».

■ Saliers fleuri

L'entretien des espaces verts de Saliers n'est pas passé inaperçu du jury départemental des Villages et Villes fleuries. Le hameau de Camargue est distingué par un 4e prix. On peut noter que cette récompense est à mettre surtout au compte du travail de Daniel Boissy qui s'occupe depuis des années de la taille des arbres, de la tonte des espaces verts et de la plantation de fleurs. C'est cet agent municipal qui a conçu les massifs et aménagements floraux de Saliers et Albaron.

■ Prix Goncourt à Arles

Laurent Gaudé, Prix Goncourt des lycéens 2002 pour « la mort du roi Tsongor », édité chez Actes Sud a rencontré son public mercredi 18 décembre à la librairie des quais du Rhône.

■ Pêches et pêcheurs en Camargue

Le Parc naturel régional de Camargue édite deux ouvrages de référence sur ce thème. Pédagogiques, très bien documentés, des dessins et légendes précises renseignent le lecteur sur toutes les espèces de poissons vivant dans la zone deltaïque, mais aussi sur le matériel de pêche et le statut des pêcheurs. On y apprend la différence entre la pêche à la palangre ou au filet tournant, ainsi que l'histoire à la fois bucolique et mouvementée du delta et de ses pêcheurs entre mutations économiques et politiques agricoles européennes.

Pour se procurer cet ouvrage, appeler le 04 90 97 86 32

Raphèle

Le centre Jean-Vilar

veut attirer de nouveaux adhérents

Avec 1700 heures d'animation et une moyenne de 250 adhérents, le Centre d'animation culture et sports (CACS) de Raphèle ne manque pas d'activités! L'équipement, qui porte le nom de Jean Vilar, construit en 1972 dans le quartier du Vert Pré, sous l'impulsion des élus de l'époque propose aujourd'hui une vingtaine d'ateliers différents, des arts plastiques à la danse, du théâtre aux arts martiaux. « Nous avons un atelier poterie remarquablement équipé », vante Jean-Michel Bouin, responsable du centre Jean-Vilar, qui montre avec fierté le four à cuire le grès. « Nous avons aussi un jardin musical pour les petits, un club de scrabble fréquenté plutôt par les personnes âgées, un atelier couture ». « Ainsi nous touchons un éventail très large de générations ». L'équipement, à vocation sportive et cul-



turelle, est composé d'une salle polyvalente et de pièces satellites.

Sensible aux projets en direction des jeunes usagers, le responsable du centre explique que Jean-Vilar souscrit au Contrat de ville et organise des actions spécifiques avec les CAS (les centres d'animation sportive) pendant les congés scolaires. « Il faut maintenant que le centre attire davantage adolescents et jeunes adultes. C'est d'ailleurs une demande que les jeunes ont fait eux-mêmes à la mairie annexe ». La municipalité est d'accord pour que le centre soit au départ d'actions nouvelles dont le responsable ajoute qu'elles permettront de renforcer la fraternité entre générations et associations raphéloises. « On veut aussi élargir notre public au bassin de vie ». Bassin de vie qui comprend justement le village voisin de Moulès. Les relations et les partenariats existent déjà avec l'Amicale laïque, et l'ASRM par exemple. Prochaines dates importantes pour le CACS : le carnaval préparé avec la plasticienne du centre (Raphèle est retenu cette année pour fabriquer la tête de Caramentran).

Le Sprinter club arlésien

reprend la course de nuit

Noctarlune, la course de nuit en ville, initiative de la Jeune chambre économique, était reprise cette année par le Sprinter Club arlésien. Dans le même esprit décontracté, le 14 décembre les sportifs ont parcouru quatre fois la boucle de 1,7 km, dans le centre ancien : départ place de la République. Les coureurs ont ensuite emprunté la rue de la Rotonde, remonté les Lices, la montée Vauban, tourné autour des arènes, pris la rue Diderot, la rue de la Calade et retour sur la place. Le Sprinter Club veut faire de Noctarlune une course homologuée, une manifestation sportive qui attire les athlètes, et pourquoi pas une partie de l'élite régionale, explique Alain Planud, président du Sprinter Club. Il pense aux coureurs qui participent aux raids, marathons, et autres compétitions hors piste.

■ Trois affiliations

Le Sprinter Club arlésien, de par la diversité des courses auxquelles participent ses adhérents, est affilié à la fois à la FFA, à la FFTri, à l'Ufolep. Renseignements au 04 90 47 33 15. Site Internet du club : www.sprinterarlesien.com



Noctarlune, le 14 décembre.

« L'objet du Sprinter Club est précisément de faire la promotion de la course individuelle en milieu naturel ». Un mois plus tôt, le Sprinter Club participait au marathon de « Monaco et des Riviera » (3000 concurrents), Lionel Schneider, l'adjoint au sport, y participait. Meilleur temps d'un concurrent d'Arles : 3 h 20 mn (le vainqueur a fait 3 h 14). Nelly Delpesch emportait le « podium vétérans féminin » avec le temps de 3 h 45 (elle courait son premier marathon !)



Nos vandales

C'est sous ce titre un peu provocateur que *Le Musée* nous raconte l'histoire du triste délabrement de nos monuments, jadis richement décorés, et qui furent méthodiquement pillés par nos lointains ancêtres comme en témoignent les ruines que nous connaissons aujourd'hui. Il dénonce par ailleurs une idée reçue qui nous a longtemps laissé croire que le petit peuple en était seul responsable.

Exhumant les écrits de l'évêque Ravennius, successeur de Saint-Hilaire, il apporte la preuve que les ecclésiastiques lui avaient largement ouvert la voie en détruisant les symboles trop voyants du paganisme et en s'appropriant les motifs ornementaux pour embellir leurs églises. Un certain Cirille, diacre, était officiellement préposé à cette tâche. Mais ils n'étaient pas les seuls à se livrer à ces détournements. Au plus haut niveau de l'aristocratie du royaume on n'était pas plus respectueux de notre patrimoine architectural. Il cite

pour exemple la visite du roi Charles IX en 1564. Parti en goguette dans le midi en compagnie d'une paire de ducs, ceux de Lorraine et de Savoie, le souverain se fit un devoir d'offrir un cadeau royal à ses amis en leur proposant d'emporter marbres et ornements de nos édifices. Les ducs firent leur choix tandis que sa Majesté se réservait quelques uns de nos plus beaux sarcophages et huit colonnes de porphyre. L'année suivante on embarqua le tout sur le Rhône mais la barque chavira avant la fin du voyage. Ces trésors ne profitèrent qu'à quelques silures qui n'en demandaient pas autant.

On retiendra aussi le nom du cardinal Barberin qui fit emporter plusieurs tombeaux en Italie. Il est bien difficile pour les historiens de faire une liste exhaustive de ces actes de pillages, mais à voir aujourd'hui ce qu'il nous reste, on peut se faire une idée du butin de nos vandales.

Le circuit de la romanité

Cinq villes en réseau

Elles ont en commun de conserver des vestiges de leur histoire romaine il y a 2000 ans : Kasserine (Tunisie), Constantza (Roumanie), Mertola (Portugal), Merida (Espagne), Arles. Les cinq villes viennent de signer une charte autour de la mise en valeur de leurs sites archéologiques, « le circuit de la Romanité ».

Le réseau mis en place entre elles remonte à 1999, lorsque ces collectivités adhèrent au programme européen, Reside, de coopération interrégionale (entre pays d'Europe, de l'union européenne, et pays méditerranéens). Le projet Reside attribue des fonds communautaires à ces villes et régions afin de les aider à transformer la valeur culturelle et scientifique de leur patrimoine historique en richesse pour leur développement d'aujourd'hui. Il s'agit de faire en sorte que les sites prestigieux deviennent des leviers de leur activité économique. Or, quelle que soit la ville du « circuit de la romanité », la restauration et la conservation des sites antiques réclament des fonds considérables. Les aides financières



Kasserine, Constantza, Mertola, Merida et Arles ont signé une charte le 6 décembre.

de l'Europe, des Etats et des collectivités territoriales, comme celles de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, permettent à la fois l'organisation des chantiers de restauration et le développement de l'attraction touristique. Une activité devenue essentielle dans les économies de ces villes.

Arles et ses quatre partenaires ont signé la charte de leur coopération. Dans un premier temps les cinq villes vont partager leurs connaissances et constituer une base de données scientifiques, traduite dans les cinq langues.

Les César



AUTHENTAN

La classe dans les Alpes

Deux classes sont parties une semaine en novembre à Ancelle, tout près du parc naturel des Ecrins. Dans un cadre différent de celui de leur quartier, les maîtres et les élèves ont fait la classe autrement. Pour certains, c'était aussi la première fois qu'ils s'éloignaient de leur famille et leur première expérience de vie communautaire. Quelques impressions à leur retour et de nombreuses photos prises par les élèves.

Karim : « Nous sommes allés dans un écomusée. On a pu voir les outils que les agriculteurs utilisaient autrefois dans les champs et les prés, pour retourner la terre ou couper le blé en montagne. Il y a aussi le conteur qui est venu nous raconter les légendes des montagnes. Il nous a expliqué pourquoi les contes et les histoires imaginaires entretenaient la mémoire. »

Kevin : « On a vu l'école d'autrefois. Celle où allaient nos grands-pères et nos grands-mères. Avec quels objets ils écrivaient. Avant, les tables étaient penchées alors que maintenant elles sont droites. »



Marie-Océane : « Moi aussi c'est l'écomusée dont je me souviens en premier : les habits d'autrefois, les instruments de cuisine et les tables d'autrefois. C'était très ancien. »

Hicham : J'ai aimé la visite à la ferme : J'ai vu comment on faisait la traite des vaches avec une trayeuse électrique et quatre



vaches de chaque côté ». Dorien a le même « meilleur souvenir »

Hamada : « ce qui m'a plu c'est la visite du village. On nous a expliqué comment on faisait le pain avant, pour combien de mois. Ils fabriquaient le pain pour tout le village dans un seul four. Chacun devait amener son blé et son bois pour faire le pain.

Stany : « Il y avait le grand lac entouré par la voie romaine. Avec la fonte des glaces et l'effondrement d'une partie de la montagne, le glacier est devenu un lac.

Emilie : « Le jour où l'on a fait une boom. On a dansé et on s'est bien amusés, les deux classes ensemble. Les animateurs avaient amené la musique. Ils étaient déguisés. Ce qui serait bien c'est de repartir demain ».

Apprendre la musique pour apprécier les concerts

Saviez-vous que l'excellent piano qui trône sur l'estrade de la chapelle du Méjan est propriété de la Ville d'Arles? Un Steinway (la Rolls Royce des pianos?) confié à l'association du Méjan qui le met régulièrement au service des prestigieux interprètes de passage dans la salle de concert d'Arles.

Entre l'association et l'école de musique (1200 élèves inscrits) le lien paraît naturel. Les uns ont le souci d'élargir leur public, les professeurs forment les auditorios d'aujourd'hui et de demain. Ce partenariat s'intensifie cette année parce que la Ville veut privilégier



ces « passerelles » entre élèves, amateurs, et organisateurs de concerts, par un accès facilité des apprentis musiciens et de leurs familles aux programmes du Méjan. Pour

les habitués de la musique classique, ça n'a l'air de rien, mais la « grande musique » et ses rituels sont encore intimidants. Les élèves de l'école de musique, de Saint-Rémy-de-Provence, Saint-Martin-de-Crau, Tarascon pourront aussi comme ceux d'Arles assister à des répétitions et même rencontrer les musiciens. Ils sont invités aux concerts

Ces échanges ont commencé avec le tango et l'ensemble Soledad en novembre. Les jeunes sont aussi venus écouter Schubert joué en décembre par le Quatuor Turner, Marie-Josèphe Jude et Jean-François Heisser notamment.



MOI C'EST DIFFÉRENT

La différence entre toi et ta sœur, entre toi et ton voisin en classe. La différence entre une couleur de peau et une autre, entre ceux de la ville et ceux de la campagne. Ou encore entre les jeunes et les vieux, les handicapés et les bien-portants... Toutes ces différences que l'on trouve partout finalement. On dit que cette diversité fait la beauté du monde et la richesse de l'humanité.

En attendant ce n'est pas tous les jours facile d'accepter ces multiples différences.

Monique, Maguy, Mathé, Martine, Marie-Hélène, Fatima, de la médiathèque, te proposent quelques livres qui en parlent.

Monique: « Noir et Blanc » est l'histoire d'une époque où les éléphants étaient ou noirs ou blancs. Ils vivaient chacun de leur côté et ne pensaient qu'à se faire la guerre. Tous les éléphants sont morts sauf ceux qui étaient pour la paix. Jusqu'au jour où d'autres éléphants sont apparus. Ils étaient gris ! On pourrait penser qu'il n'y aurait plus de guerre, or voilà que les éléphants à grandes oreilles se mettent à regarder étrangement les éléphants à petites oreilles.

Marie-Hélène: « Jésus Betz » raconte l'histoire d'un homme-tronc en Angleterre au XIX^e siècle. En raison de son infirmité, l'enfant va se retrouver dans une fête foraine où il va être montré comme une bête curieuse. Plus tard, sous forme de lettres à sa mère, l'enfant devenu adulte, rapporte la cruauté de ce monde, le rejet des autres, et ce qu'est devenue sa vie jusqu'au jour il a rencontré une trapéziste muette !

Fatima: « Okilélé », comme le sont souvent les personnages de Ponti (l'auteur) est un être entre l'animal et l'homme. Il est le dernier d'une famille tout à fait normale mais lui n'est pas pareil que le papa, la maman, la

sœur et le petit frère: il a une trompe et tout le monde de s'écrier Okilélé ! Sa famille le rejette. Lui, décide de se fabriquer un masque. Ça ne marche pas ! Il est encore plus laid. Il finit par se cacher sous l'évier et devient copain avec un réveil qui lui raconte sa propre vie. L'exclusion de la famille continue et Okilélé entre de plus en plus dans un autre monde imaginaire et plein d'aventures.

Martine: « L'histoire de la girafe blanche... ». La girafe blanche aimerait bien être une girafe comme les autres. Un singe lui dit de se méfier du soleil qui pourrait lui rougir les fesses. Elle décide néanmoins de se faire bronzer pour avoir la jolie couleur dorée des girafes, mais elle se cache derrière les arbustes. Elle se retrouve avec une robe à pois, et le léopard se tord de rire en la découvrant ainsi. Elle va ainsi ressembler au zèbre, à l'autruche, au crocodile. Un jour dans la savane il n'y a plus d'eau. A la nuit tombée, il faut partir et c'est la girafe blanche qui va prendre la tête du troupeau.

Mathé: « La géante solitude » est l'histoire d'une petite toujours gaie, acceptée par les enfants, les animaux. Mais quand elle grandit, grandit, grandit, les adultes et les animaux la rejettent et la forcent à partir. Mais où aller ? Elle erre jusqu'à épuisement et s'endort. Un loup s'approche, puis s'apprête à fuir quand la géante ouvre un œil. Elle arrive à le retenir et lui demande si quelque part il existe quelqu'un aussi grand qu'elle. « Dans les cieus peut-être » lui dit-il. Mais Dieu en pointant son doigt vers l'œil de la géante la fait pleurer. Elle repart en se disant que c'est dans la mer qu'elle aura

la réponse. Une mer faite de toutes les larmes qui ont coulé au fil des temps ! Et elle devient une île, un refuge

Maguy: « Daniel qui n'avait pas de maison ». Un clochard vit dans une voiture abandonnée. Ses allées et venues intriguent un garçon qui habite tout près. Il le voit fouiller dans les poubelles, passer le soir avec de grands sacs pleins d'affaires. Il porte manteau sur manteau. Dans sa famille on fait exprès de laisser dehors un vêtement, l'écharpe à l'insigne du club de foot. Un jour un homme vient chercher le clochard qui disparaît. Dans la voiture abandonnée, le garçon trouve une photo.

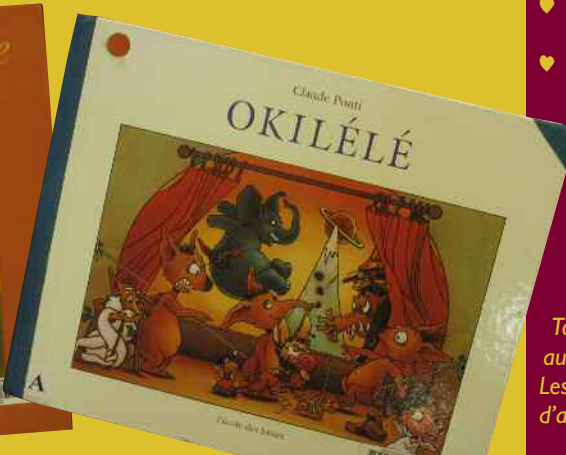
À lire SANS MODÉRATION

- ♥ « **Noir et Blanc** », de David McKee, chez Gallimard
- ♥ « **Jésus Betz** », de Fred Bernard et François Roca, chez Seuil Jeunesse
- ♥ « **Okilélé** », de Claude Ponti, à L'Ecole des loisirs
- ♥ « **La Girafe blanche qui voulait ressembler à une vraie girafe** », de Florene Guiraud, chez De la Martinière.
- ♥ « **La Géante solitude** », de Jo Hoestalandt et Nathalie Novi, chez Syros Jeunesse
- ♥ « **Couleur soleil** », de Ghislaine Biondi et Laurent Corvaisier, chez Gautier Languereau
- ♥ « **Daniel qui n'avait pas de maison** », de Paolo Marabotto, chez Circonflexe.

PLUS

- ♥ « **Embrouilles chez les grenouilles** », de Pierre Cornuel, chez Grasset.
- ♥ « **Une bulle pour guérir** », de Geneviève Laurencin, chez Actes Sud junior.
- ♥ « **Six milliards de visages** », de Peter Spier, à L'Ecole des loisirs
- ♥ « **Qui est Laurette** », de Florencia Cadier, chez Nathan.
- ♥ « **Petit Loup** », de Gerda Wagener, chez Epigone
- ♥ « **Le meilleur ami de Tom** », de Colette Hellings, chez Mango
- ♥ « **Max est dans la lune**, de Dominique de Saint-Mars, chez Calligram
- ♥ « **Petit-Bond et l'étranger** », de Max Velthuis, à l'Ecole des loisirs.
- ♥ « **Elmer** », de David McKee, chez Kaléidoscope.
- ♥ « **Homme de couleur** », de Jérôme Ruillier, chez Bilboquet.

Tous ces ouvrages sont à la médiathèque, au secteur Jeunesse situé au 4^e étage. Les bibliothécaires vous renseigneront sur d'autres livres qui évoquent ce thème.



Chapelle du Méjan

Matinées et soirées musicales d'Arles

> **Pierre Amoyal (violin), Gabriel Tacchino (piano)** interprètent Franck, Saint-Saëns, Poulenc et Lekeu, **dimanche 12 janvier à 11h.** (16 €/11 €/7 €)



photo Fernandez

Lectures en Arles

> **Françoise Fabian accompagnée au clavecin par Jean-Patrice Brosse,** lit des textes de Diderot, Sade, et des lettres de Mozart **lundi 20 janvier à 20h30.** (8 €/3 €)
Renseignements : 04 90 49 56 78

Cargo de Nuit

> **Cabaret d'hiver dans « la cuisine »** samedi 11 janvier à 20 h (*gratuit*).

> **Carte blanche à l'association Bonespry** samedi 18 janvier à 22 h.

> **Chris Spedding** (Blues Rock), **jeudi 23 janvier à 21h** (11 €/8 €).

> **Kontigo** (Salsa), **samedi 25 janvier à 22h** (9,5 €/6,5 €).

> **Fatche d'Eux,** **vendredi 31 janvier à 22h**



(9,5 €/6,5 €)

Le duo local de tchatcheurs remonte sur les planches du Cargo avec guitare, accordéon et accents ensoleillés.

Renseignements : 04 90 49 55 99

Grenier à sel

> **Carton plein,** de Serge Valletti, mise en scène Abbes Zahmani, avec Bernard Larmande et Maxime Lombard.

Une chronique féroce et universelle sur le couple, **vendredi 17 janvier à 20h30** (9 €/11 €/17 €).



> Kaki :

L'envol de la tortue, une comédie dramatique et espiègle à partager entre petits et grands de tous horizons, **dimanche 26 janvier à 16h** (9 €/11 €/17 €).
Renseignements : 04 90 93 05 23

> Jazz au Grenier : Mario Stantchev Sextet

Mario Stantchev (piano, compositions), Michel Barrot (trompette, bugle), Roger Nikitoff (saxophone), Francesco Castellani (trombone), Gerard Guerin (contrebasse), Alain Couffignal (batterie), **jeudi 30 janvier à 20h30** (9 €/11 €/17 €).

Théâtre d'Arles

> **Prophètes sans Dieu,** texte et mise en scène Slimane Benaïssa. Moïse convoque Jésus et Mahomet pour tenter de comprendre pourquoi le monde va si mal aujourd'hui, **vendredi 10 janvier à 20h30.**

> **Pierre et Papillon ou l'histoire d'un amour décalé,** par la Compagnie des Trois Cercles, un spectacle proposé par Arles Théâtre Populaire, **mardi 14 janvier à 20h30.**
Renseignements : 04 90 93 36 61

> **La vie rêvée d'Aimé,** direction artistique Mark Tompkins, Compagnie I.D.A. Un miroir de nos vies en comédie musicale, **samedi 18 janvier à 20h30.**

> Pastorale des enfants de Provence,

Guy Bonnet et les Enfants d'Avignon racontent, jouent, chantent et dansent, **dimanche 12 janvier à 15h (entrée libre).**
Rens. : 04 90 96 47 00

> **La princesse de Clèves,** d'après le roman de Marie-Madeleine de La Fayette, mise en scène et interprétation Marcel Bozonnet. Voyage au cœur de la folie amoureuse... **Vendredi 24 janvier à 20h30**



> **Cercano oriente (la caja – la boîte),** Compagnie Omar Fantini (Argentine). L'occasion exceptionnelle de découvrir en France, une facette du théâtre argentin, **vendredi 31 janvier à 20h30.**

Visites conférences : A la découverte d'Arles

- L'Eglise de la Major : de la bonne déesse à Saint Georges, **le 4 janvier à 14h30.**
- Le quartier de la Roquette, **le 11 janvier à 14h30.**
- Les hôtels particuliers, **le 18 janvier à 14h30.**
- Les Eglises oubliées (St Césaire, St Blaise, les Trinitaires), **le 25 janvier à 14h30.**
Renseignements Office de Tourisme : 04 90 18 41 20



Théâtre de l'Entre-Texte

> **Le monde impertinent d'un petit bonhomme,** Baraka Théâtre avec Christian Alberti, **vendredi 31 janvier à 20h30** (6 €/8 €).
Renseignements : 04 90 49 73 73

Museon Arlaten

> **Exposition « Histoires de vies, histoires d'objets »** Présentation des acquisitions récentes du musée (1996-2001). **Jusqu'au 12 janvier 2003.**

Musée Réattu

> **Bernard Descamps Photographies 1982-2001** Sélection des 40 images données cet été par l'artiste, **jusqu'au 5 janvier 2003.**

> **Nouveau catalogue :** Présentation officielle du nouveau catalogue de la collection photographique (en raison des intempéries elle n'avait pu avoir lieu le mois dernier, comme cela était annoncé), **mercredi 29 janvier à 17h30.**
Renseignements : 04 90 49 37 58.

Musée de l'Arles Antique

> **La Mort n'est pas une fin,** les pratiques funéraires en Egypte, d'Alexandre à Cléopâtre, **jusqu'au 5 janvier 2003.**



> **La séance du mercredi :** Découvrez un aspect du musée, **chaque mercredi à 15h.**

> **Un jeudi midi au musée :** Les bornes milliaires, avec Fabrice Denise, responsable du service des publics du musée, **le 30 janvier à 12h.**

> Les Rencontres du Parc: La pêche en Camargue

Expositions, conférences animations, jusqu'au 16 janvier.

- « Une rencontre avec la culture et les métiers de la pêche », par François Marty, pêcheur professionnel et ethnologue, mercredi 8 janvier à 18h, au Parc naturel régional de Camargue.
- Spectacle vivant « Poisson pêcheur » par la compagnie le Lutin, vendredi 10 à 14h30 et samedi 11 janvier à 16h, au Parc naturel régional de Camargue.

Renseignements : 04 90 97 86 32



■ Expositions

> **Chevaux de Camargue**, exposition de photographies de Hans Silvester à l'occasion de la parution de son dernier livre, à la **Maison du Cheval Camargue, Mas de la Cure, de 14h à 18h.**

> « **J'ai rentré dans le tunnel pour trouver la lumière** », exposition de peintures, sculptures et dessins de Raymond Reynaud, fondateur du mouvement d'Art singulier, à l'Espace Van Gogh et à la Médiathèque, **du 27 janvier au 27 février.**

> **Regards sur le Laos**, exposition de photos de Christian Chené, organisée par l'association Objets et Images dans le cadre d'une semaine d'animations au profit des enfants du Laos, salle Henri Comte, **du 18 au 26 janvier.**

■ Salons & Rencontres

> **Salon des Santonniers**
Le 45^e salon accueille cette année les artisans de Louisiane et d'Algérie, au Cloître St-Trophime, **du 22 novembre au 12 janvier.**

> **Salon du Mariage**
Les professionnels réunis pour aider à la préparation du grand jour, au programme également un défilé en partenariat avec le lycée Jeanne d'Arc, et bien d'autres surprises, New Hôtel, **les 25 et 26 janvier.**

■ Vie Associative

> **Connaissance du Monde**
« La Russie », mercredi 15 janvier, « La Turquie », mercredi 29 janvier, à 14h30 et 20h30, « Le Club ».

Maison de la vie associative

> **Table ronde: « la douleur: sa réalité, sa prise en charge »** Organisée par l'association Vivre et Communiquer, **mercredi 15 janvier à 20h30.**
> **Conférence: « la numérogie et les chiffres »** Chemin de Vie, **vendredi 17 janvier à 20h.**

> **Projection: « Regards sur le Laos »** Objets et Images et Santé France Laos, **samedi 18 janvier à 15h30.**

> **Festiv'Arles/Comité des Fêtes** Assemblée générale, **mercredi 29 janvier à 18h.**

> **Le Manteau de Thespis** Représentation théâtrale « Un inspecteur vous demande » de J.-B. Priestley, **vendredi 31 janvier à 20h30.**

■ Sports et Loisirs

■ **Samedi 4 janvier**
> **Tennis de Table**
Tournoi Loisirs des Arlésiens, TTCA, gymnase L. Brun à 14h.
> **Tir à l'Arc**
Compétition Championnat de France, Archers du Pont Van Gogh, gymnase Van Gogh à partir de 9h.

■ **Dimanche 5 janvier**
> **Tennis de Table**
Tournoi national du TTCA, gymnase L. Brun à partir de 8h.
> **Tir à l'Arc**
Compétition Championnat de France, Archers du Pont Van Gogh, gymnase Van Gogh à partir de 8h.

■ **Samedi 11 janvier**
> **Rugby**
RCA/Manosque (Juniors) Stade des Cités à 15h.

> Football

Tournoi de la Sainte Barbe, Amicale des Sapeurs Pompiers, stade R. Morel à 14h.



> Volley-Ball

VBA/Avignon (Pré Nationale), gymnase F. Fournier à 20h30.

■ Dimanche 12 janvier

> **Rugby**
RCA/St Gilles (Seniors) Stade des Cités à 15h.

■ Mercredi 15 janvier

> **Volley-Ball**
VBA/Orange (Départementale filles), gymnase F. Fournier à 21h.

■ Samedi 18 janvier

> **Football**
ACA/Vergèze (CFA 2), stade F. Fournier à 18h.
Cocktail/Bel Air Salon (- de 18 Division d'Honneur), stade Mailhan à 16h15.

■ Dimanche 19 janvier

> **Football**
Cocktail/Miramas, stade Mailhan à 15h.

■ Samedi 25 janvier

> **Escrime**
Compétition (CEPA), Gymnase J-F. Lamour de 8h à 20h.
> **Hand-Ball**
HBCA/ASPTT Marseille (Honneur), Gymnase L. Brun à 21h.
> **Volley-Ball**
Tournoi des benjamins, VBA, gymnase F. Fournier à 14h.
VBA/Salon (Pré Nationale), gymnase F. Fournier à 18h.
VBA/Nîmes (Nationale 3) gymnase F. Fournier à 20h.

■ Dimanche 26 janvier

> **Basket-Ball**
BCA/Morières (Pro Excellence), Pôle sportif lycéen, à 15h.
> **Rugby**
RCA/Manosque (Seniors) Stade des Cités à 15h.

■ Vendredi 31 janvier

> **Hand-Ball**
HBCA/La Ciotat (Division 1), Gymnase F. Fournier, à 20h45.

LES rendez-vous des juniors

Mardi 7 janvier

🎭 **Louis, l'enfant de la nuit**, Train théâtre (Israël). Un spectacle jeune public (à partir de 6 ans) qui utilise des matériaux issus du monde des livres (papier, encre, crayons) pour raconter l'histoire de Louis Braille qui perdit la vue à l'âge de trois ans, et créa quelques années plus tard l'alphabet pour les aveugles..., au Théâtre d'Arles à 18h30 (6 €/8 €).



Mercredi 22 janvier

🎭 **Jeux et animations** organisés par « Objets et Images » et « Santé France Laos », Place de la République, à partir de 14h.

🎭 **Atelier danse - musique - arts plastiques - photos** Pour les enfants de 6 à 12 ans. Organisé par l'association Incidence dans le cadre du Contrat de Ville, les 17, 18 et 19 janvier, à la salle polyvalente du Sambuc. Renseignements et inscriptions: 04 90 97 20 44

Et pour les pichounets

Mercredi 4 décembre

🎭 **L'heure du conte**, pour les enfants à partir de 4 ans, à la Médiathèque à 15h30.

Fernand Galeron, 60 ans vous met au tapis

« Je me suis dit : je reprends le club ». Cela fait maintenant trois ans que Fernand Galeron fait vivre le Karaté club arlésien (KCA). L'association va fêter ses cinquante ans en 2003. L'enseignant de Griffeuille y a fait ses premières armes.

Fernand Galeron pratique les arts martiaux depuis l'âge de 13 ans « j'ai commencé au Judo club arlésien », à 60 ans il vient de passer ceinture noire 4^e dan.

A 16 ans, il passe du judo au karaté. Comme Fernand progresse vite, il est ceinture noire deux ans plus tard. « A l'époque, il fallait monter à Paris pour suivre les stages. Heureusement mon père travaillait à la SNCF Je ne payais pas les voyages ». A l'époque, ajoute-t-il avec le début d'un sourire, « on disait du karaté que c'était un sport de voyous ». En fait ceux qui s'occupaient de l'avenir du judo ne voyaient pas d'un très bon œil un autre art martial prendre de l'ampleur.

Le KCA est ainsi un des plus anciens clubs de karaté de l'Hexagone.



■ Les mains vides

Comme les autres arts martiaux modernes, le karaté apparaît au Japon au début du xx^e siècle, après que l'empereur a supprimé l'ordre des samourais et fait fermer les écoles. Les maîtres des arts martiaux ont voulu continuer d'en enseigner les fondements et l'esprit du « bushi » (le guerrier). Karaté veut dire « mains vides » en japonais. Quand on ajoute « do », comme judo, aikido, cela signifie la voie.

L'enseignant du club, Edmond Aupy, s'engage dans les sapeurs pompiers, il doit quitter Arles. Il prend le jeune ceinture noire entre quatre yeux : « tu reprends le club ou je le ferme ». A l'époque le président du club était un certain Georges Tinarage (un ancien résistant fort connu). La suite c'est son poste de responsable technique du club, le départ à l'armée, puis un 2^e dan et le professorat. A un moment, Fernand a aussi dû quitter Arles pour son travail. Les entraînements le soir sont devenus plus difficiles. Le club change de main. Gérard Guerrero (5^e dan) et Roger Bonnefoy le font vivre. Depuis, le premier a fondé sa propre école, le second enseigne à Salin-de-Giraud. Fernand, en préretraite, revient au KCA en 1995

et reprend les entraînements : « le karaté est redevenu mon activité essentielle ». D'où ce 4^e dan, grade décerné en Corse par la fédération. En 1999, il se retrouve à nouveau à la tête du club, secondé par quelques ceintures noires qui l'ont suivi. « Le karaté que j'enseigne est la méthode Shotokan. Les enfants pratiquent à partir de 7 ans. Avant je les amène doucement vers les arts martiaux par un « éveil karaté ». C'est tout bête, je leur apprend à envoyer une balle, à la réceptionner sans trop avoir peur. Des activités sur un pied, sur l'autre, pour savoir se stabiliser. C'est déjà une approche du combat. »

Mais au fait pourquoi le karaté plutôt qu'un autre sport ?

A cause de la rencontre initiale avec un professeur, explique Fernand Galeron, un bon professeur. « Surtout chez les petits, c'est le principal. Un bon enseignant qui apprend les règles de vie, de respect. Dans tous les sports de combat, la base est la même : le respect du professeur, des anciens, du grade, du tapis, du lieu, des autres élèves... et de votre adversaire ».

Avec les autres clubs de karaté d'Arles, Fernand voudrait faire un beau 50^e anniversaire du club « j'en ai parlé à Lionel Schneider » (adjoint au sport).

**Coordonnées du club : 04 90 96 23 99.
Entraînements le soir du lundi au jeudi
gymnase Robert-Mauget, à Griffeuille.**

